Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 2 dhou-elkaada 1440
5 juillet 2019

N° 69

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Autres sociétés **2642**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2642**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2646**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **2651**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2652**
Avis aux créanciers..... **2661**
Convocations
Sociétés anonymes **2663**
Sociétés à responsabilité limitée **2671**
Autres sociétés **2671**
Divers
Avis au public..... **2672**
Rectificatifs **2673**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan d'ASSURANCES MAGHREBIA..... **2674**
Bilan d'ASSURANCES MAGHREBIA VIE **2676**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Autres sociétés

Constitution de personne physique

Nom et Prénom : Aymen Nassri

CIN N° : 07062749

Registre de commerce : A0237812018

Nom Commercial : GOBAL METALLIQUE

Adresse : 002 ; CT Ezayatine, Mourouj 3 - 2074

Matricule Fiscal : 1550448/Y.

2019R01753SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société ECOLE SUPERIEURE PRIVEE DE TUNIS « SCHOOL Of BUSINESS» SA

Capital Social: 2.000.000 Dinars

Siège Social: Lot n° 5, Z.I. Chotrana 11- 2083 Pôle Technologique EL GHAZALA

MF: 1448512L/A/M/000

RC : B0363422016

Suivant le procès verbal du conseil d'administration tenue le 19/4/2019, enregistré à la recette des finances de Raoued le 17/5/2019 sous le n° 19701816 quitt. n° M062134 et dont 2 exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises - Ariana le 26/6/2019 sous le numéro 201930614, il a été décidé:

- Election de Monsieur Mohamed Naceur Ammar président du conseil pour une période de trois (3) ans ;

- Nomination de Monsieur Mohamed Boukhari Jaoua en tanque directeur général de la société pour une période de trois (3) ans avec les pouvoirs les plus étendus.

2019R01769SANB2

Société ECOLE SUPERIEURE PRIVEE DE TUNIS « SCHOOL Of BUSINESS» SA

Capital Social: 2.000.000 Dinars

Siège Social: Lot n° 5, Z.I. Chotrana 11- 2083 Pôle Technologique EL GHAZALA

MF: 1448512L/A/M/000

RC : B0363422016

Suivant le procès verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 19/4/2019, enregistré à la recette des finances de Raoued le 17/5/2019 sous le n° 19701817 quitt. n° M062140 et dont 2 exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises - Ariana le 26/6/2019 sous le numéro 201930614, il a été décidé:

- Approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de la société au cours de l'exercice 2017-18

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/08/2018

- Affectation du résultat de l'exercice 2017-18

- Approbation des conventions règlementées

- Quitus aux administrateurs

- Fixation des jetons de présence

- Renouvellement du mandat des administrateurs

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2019R01770SANB2

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

TUNISIAN SHIPPING AGENCY-T S.A

Au capital de 1800.000 Dinars

Siège social : 71, Rue Radhia Haddad - Tunis 1000

M.F : 002684A-A-M-000

R.C : B1128841997

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12/3/2019, enregistré à la recette des finances Rue Ghandi - Tunis le 29/3/2019, quittance n° 36524, N° d'Enregistrement 19801446,

Dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis, le 11/4/2019, sous le n°201917431.

Il a été décidé ce qui suit :

- Approbation d'acte de cession de la totalité des parts sociales de Monsieur Mohamed Ben Sedrine.

2019R01783SANB2

Réalisation d'une augmentation du capital

Société MAXULA GESTION SA

Au capital de 500.000 DT

Siège social : Rue du Lac Windermère 1053 Les Berges du Lac Tunis

I.U : N°1228214/E

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3 avril 2019 enregistré le 10 mai 2019 à la R.E.A.S. 1er bureau de Tunis sous le n°1950245 Quittance n° 3640, le capital social a été augmenté à 500.000 (500.000) Mille Dinars. Par conséquent, l'article 6 des statuts a été modifié comme suit : «Le capital social est fixé à la somme de cinq cent (500.000) Mille Dinars divisé en 5000 actions de 100 dinars chacune.

Un exemplaire des documents suivants a été déposé au Registre National des Entreprises le 1er juillet 2019

- Procès-verbal de l'AGE,

- Statuts (mis à jour)

- Déclaration de souscription et de versement reçu par le Receveur des finances Nelson Mandela Tunis le 24 juin 2019 Recep n°63197

- Liste des souscripteurs et état des versements.

2019402511SANB2

Société BAYTOUNA

S.A. au capital de 1250.000 dinars

Siège social : 53 Avenue de Paris - 1000 Tunis

MF : 0006488 Q/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée Générale ordinaire des associés, tenue, le 29 Mars 2019 enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 29 Avril 2019, Quittance n° M059109, enregistrement n°1980938, dont deux copies ont été déposées au tribunal de première instance de Tunis le 25 juin 2019 sous n° 201930368. Il a été décidé ce qui suit :

- Régularisation et renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2016, 2017 et 20181 ainsi que les exercices 2019, 2020 et 2021.

- Prolongation du mandat de Mr Habib Ben Jemaa en sa qualité de PDG jusqu'au 30 Juin 2022.

- Approbation des états financiers 2011, 2012, 2013 et 2014.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes 2015, 2016 et 2017.

- Examen et approbation des rapports du commissaire aux comptes des états financiers et des rapports de gestion relatifs aux exercices 2011, 2012, 2013 et 2014.

- Affectation des résultats à 2011 jusqu'à 2014.

2019402512SANB2

Société Anonyme

BANQUE NATIONALE AGRICOLE - CAPITAUX

Au capital de 5.000.000 dinars

Complexe "le Banquier" Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac 1053 Tunis

Matricule Fiscal : 496517/C/A/M

Registre de Commerce n° : 1456519978

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration du 23 avril 2019, enregistré à la recette des finances Le Lac Tunis le 25 mai 2019 sous le n°19702948 quittance n° M047266. Il a été décidé ce qui suit :

La nomination de Monsieur Borhène Boualegue en tant que Directeur Général de la société BNA Capitaux à compter du 1er juillet 2019, pour la durée de son mandat avec les mêmes pouvoirs que son prédécesseur.

Deux exemplaires du procès verbal de conseil d'administration sus indiqué ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises en date du 01/7/2019 Dossier numéro 201931484

Insertion aux journaux Le Temps et Essabah le 02/7/2019.

2019402517SANB2

S.D.A. EL KHIR. S.A.

(En liquidation)

Capital social : 8.700.000 dinars

MF : 048112P/N/M/000

RC : B120071998

Siège social : 124 Avenue de la Liberté 1002 Tunis Belvédère

En vertu d'un PV de l'assemblée générale réunie le 26 Février 2019 enregistré à la recette Rue d'Autriche Tunis en date du 28-02-2019 Quittance n°M017621 et sous le n°19700895 et dépôt d'un exemplaire au registre National des entreprises le 29-5-2019.

Il a été décidé :

- D'approuver les comptes définitifs de liquidation,

- De verser le solde de trésorerie aux actionnaires proportionnellement à leur mise,

- De donner quitus au liquidateur pour tous les travaux de liquidation et le décharge de son mandat,

- De constater la clôture définitive de la liquidation,

- Et de conserver tous les documents chez la société Kawaris Sidi Toumi Beni Khalled.

2019402526SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société PROMED IMMOBILIERE

SARL au capital de 1 575 000 dinars

Siège social : 100, avenue Hédi Nouira résidence Essia Riadh Ennasr Ariana

Matricule fiscal : 0610767N/P/M/000

RC : B134162002

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 avril 2019, enregistré à la recette des finances el Menzah 6 le dix sept juin 2019 sous le n°19503551, quittance n°95789, dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 19/6/2019 sous le n°201929186, il a été décidé l'augmentation du capital de la société en numéraire pour le porter de 1 575 000 dinars à 2 275 000 dinars.

2019T01055SRLB2

Société les Boulangeries Hammam Lif

Capital : 312260 dinars

MF: 002994/M/P/M/000

Suite au PV de l'assemblée générale ordinaire du 15/4/2019 enregistré à la recette des finances Hammam Lif du 18/4/2019 sous le n° 19700741 quittance n°M027510 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises du 2/7/2019.

Il a été décidé de nommer MR Adel Daadaa gérant de la société pour une période de 3 ans avec les pouvoirs les plus étendus.

2019R01777SRLB2

Autorisation au gérant de garantir les crédits

Société Polyplast

MF : 0028485G/A/M/000

Suivant P.V de l'assemblée générale ordinaire du 23 avril 2019 enregistré à la recette des finances D'Hammam Sousse le 3 mai 2019 sous le n°18701069 quittance n°M054341. Il a été décidé de donner autorisation au gérant de la société polyplast Mr Salam Gandouz pour garantir les crédits de la société plastic 2000 plus par les biens de la société polyplast (titre foncier 173453).

2019S00786SRLB2

Société Teletec Loisirs

Société à responsabilité limitée

Route de Gremda km 1 Sfax

MF : 1283377K

Eu vertu des dispositions des procès verbeaux de l'assemblée générale extraordinaire du 2/11/2015 enregistré à la recette des enregistrements des actes de Sfax le 3/11/2015, quittance n° M005107, n° d'enregistrement 15804692, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax, le 27/4/2016 sous le n° 201621003. Les associés décident à l'unanimité le changement du siège social pour devenir route de Gremda km 1 - 3027 Sfax ville et la mise à jour de l'article 3 des statuts.

Eu vertu des dispositions des procès verbaux de l'assemblée générale extraordinaire du 22/12/2017 enregistré à la recette des enregistrement des actes de Sfax le 26/12/2017, quittance n° M006409, n° d'enregistrements 17505840, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax, le 12/6/2019 sous le n° 201928038. Les associés décident à l'unanimité : l'augmentation du capital de la société de 1.200.000 dinars à 2.200.000 dinars par incorporation du compte courant associé Teletec et la création de 10.000 parts sociales de 100 dinars la part et la mise à jour des articles 6 et 7 des statuts.

2019X00904SRLB2

STE MIMO CONFECTION

Sarl au capital de 190 000 D

Av. 4 Janvier Sfax

MF : 1341971Z

Suivant PV de l' AGO en date du 16/5/2017 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de société Sfax le 16/6/2017 sous le n° 17802827, quittance n° M003104 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax le 26/6/2019 sous le n° 201930860.

Il a été décidé le renouvellement du mandat du gérant pour la période de 10 ans avec les pouvoirs les plus étendus à partir de la date du PV.

2019X00908SRLB2

Acte de cession de parts sociales

Sté RAMCO MEDICAL

S.A.R.L au capital de : 15.000 dinars

Siège social : Avenue Carthage Imm TEJ n°2 Sfax

M.F : 1204546 VAM000

R.C : B25114332011

Suivant un acte de cession de parts sociales à la date du 28/01/2015 ; enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de Sfax le 02/02/2015 sous n°15100451.

- Monsieur Aymen Becha a vendu les 750 parts sociales en numéraire de 10 dinars chacune en faveur Mme Wahiba Boughariou.

2019X00915SRLB2

Renouvellement de mandat du gérant

SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE IDRISS FRERES (SARL)

MF : 1110868S/P/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25/6/2019, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 01/7/2019, reçu n°M003569, enregistrement n°19803301, il a été décidé ce qui suit :

- Renouvellement du mandat de la gérante Mme Neila Idriss Lenda pour la durée de la société

- Mise à jour de l'article 28 des statuts.

2019B00286SRLB2

Société Paturage de viandes

SARL au Capital de 15.000dinars

Siège social : Rue Tataouine, Echmardel ,Menzel Temime

MF : 1230870D

Suivant P.V de l'assemblée générale ordinaire tenue le 23/2/12019 enregistré à la recette des finances de Menzel Temime le 26/2/2019 sous le N 19500404, quittance n° 015290 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Nabeul le 27/2/2019 sous le n° il a été décidé l'augmentation du capital social à 210000DT et ce par la création de 195700 parts sociales, par intégration sur les bénéfices nets des années antérieures.

2019N00448SRLB2

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

Société «Victoria City» promotion immobilière - SARL

Capital social : 650.000 DT

Siège social : 10 avenue Habib Bourguiba immeuble Zaphyr Bureau B3-1 Ariana

Matricule fiscal : 1285125/Z/P/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 29 mai 2019, enregistré à la recette des finances cité administrative de l'Ariana sous le n° d'enregistrement 19502371 et suivant quittance n° M079580, en date du 30/5/2019 dont deux copies ont été déposées au registre national des entreprises cité Olympique en date du 28/6/2019 sous le n° 201931385.

Il a été décidé ce qui suit :

- L'entrée d'un nouveau associé Mr Salah Mhiri.

- Mr Salah Mhiri a apporté à la société un terrain à Sousse d'une valeur de 500 000 DT avec lequel une augmentation du capital de la société Victoria City a eu lieu du dit montant 500 mille dinars.

- Les statuts de la société Victoria City ont été modifiés en conséquence et les nouveaux statuts ont été approuvés par l'assemblée générale extraordinaire.

2019402504SRLB2

«Société Maryem Confection SARL »

Siège social: 24 Rue de Tissage Z.I Ksar Said la Manouba

Capital : 265.000 DT

M.F: 1478342/C/A/M/000

Suivant PV de l'AGE enregistré à la recette des finances de Douar Hicher le 3/8/2018 sous le n°18801132 quittance n°36464, dont deux copies ont été déposées au greffe de tribunal de 1ère instance de Manouba le 24/10/2018 sous le n° D2611732016 il a été décidé ce qui suit :

- Mr Saber Jeridi céde 369 parts sociales à Mr Mahdi Nouri et 106 parts sociales à Mme Maryem Nouri.

- La nomination de Mme Maryem Nouri en tant qu'associée.

2019402507SRLB2

IMMOBILIERE ESSAIDA SARL.

Société à responsabilité limitée

Siège social : 24, rue 7301 EL Mezeh IX Tunis

R.C.S: B112919199

MF :M031241

Suivant procès verbal de l'assemblée générale du 18/7/2018 enregistré à la recette des finances El Menzeh IX Tunis le 29/1/2019 sous, quittance n° 19800320, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises sous le n° 201930038 en date de 24/06/2019 Il a été décidé ce qui suit :

Autorisation de Monsieur Arousi Ben Brahim, gérant de la Société, de prendre toutes décisions stipulées par les statuts y compris la conclusion des Promesses et des contrats de vente ainsi que les actes complémentaires même ceux qui procèdent cette autorisation concernant le titre foncier n°14845 Mannouba et les titres en découlant.

2019402508SRLB2

SOCIETE SIGNALETIQUE - SORAN

SARL au capital de 835.000 Dinars

Siège social : Av Sidi Salah Chotrana I, 2036, Soukra, Ariana 2

Identifiant Unique : 0954178F

RC : B2415862006

Suivant PV de l'Assemblée générale ordinaire en date de 12/4/2019, enregistré à la recette des finances Borj Louzir, le 10/5/2019 sous le n°19701199, quittance M042495, dont deux exemplaires ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises, le 27/02/2019, il a été décidé :

- Renouvellement du Mandat du Commissaire aux comptes Mr Hassene Messaoudi et ce pour les exercices 2018 - 2019 - 2020.

2019402525SRLB2

Cession de parts

Société GENERALE DE COMMERCE GCC - SARL

Capital social : 6000 dinars

Siège social : 65 Av Habib Bourguiba Mégrine

M.F : 1418268C/A/M/000

Suivant l'acte de cession des parts du 3 octobre 2018 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 24 décembre 2018 sous le n°1810566 quittance n°M082299 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous le 29 janvier 2019 sous le n°20194246.

Monsieur Badreddine Baroudi transporte 200 parts sociales de la société GENERALE DE COMMERCE GCC à Monsieur Adnen Baroudi.

2019402529SRLB2

WB CINEMAS SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 4.000 Dinars

19, Impasse Sidi Abderraouf, Bab Souika, 1008 Tunis

M.F : 1275249/F/A/M/000

Suivant un Procès-verbal de la Décision Unilatérale du 17/6/2019 enregistré à la recette des finances Rue Ghandi Tunis le 25/6/2019 sous Qn°M71885 En°19102834 & Suivant acte de cession du 17/6/2019 enregistré à la recette des finances Rue Ghandi Tunis le 25/6/2019 sous Qn°M71875 En°19502833 & suivant statuts mis à jour du 26/6/2019 enregistrés à la recette des finances Rue Ghandi Tunis le 28/6/2019 sous Qn°M73510 En°19802919

- Approbation de cession de parts sociales

- Suite à la cession de parts le gérant a décidé de transformer la société d'une société Unipersonnelle à une société à responsabilité limitée

- Les associés ont approuvé les statuts mis à jour tels qu'ils leur ont été présentés

Dont un exemplaire du P.V de l'acte de cession et des statuts mis à jour ont été déposés au Centre national du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°1275249/F en date du 2/7/2019.

2019402530SRLB2

SAGEMCOM SOFTWARE & TECHNOLOGIES BROADBAND

Société à responsabilité limitée Non-Résidente

Capital social : 23.500 Euros

34, Bis Avenue de Paris, 2033 Mégrine, Ben Arous

M.F : 938423/F/A/M/000

CNSS : 00169517-58

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18/4/2019 enregistré à la Recette des finances de Mégrine le 30/4/2019 sous n°QM041415 En°19801779.

- Les associés approuvent les états financiers arrêtés au 31/12/2018.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Centre National du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°938423/F en date du 2/7/2019.

2019402531SRLB2

SAGEMCOM TUNISIE SARL

Société à responsabilité limitée Non-Résidente

Capital social : 10.000 Euros

Z.I. Borj Ghorbel - Ben Arous - 2013 Ben Arous

L'identifiant unique : 1159967/F

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 24/4/2019 enregistré à la recette des finances Ezzahra, le 14/5/2019 sous n°QM027151 En° 19700919

Les associés approuvent les Etats financiers arrêtés au 31/12/2018

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Centre National du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°1159967/F en date du 2/7/2019.

2019402532SRLB2

«MARABOUT TECHNOLOGY»

Société à responsabilité limitée

Au capital de 80 000 DT

Siège social : 19 rue de la mécanique zone industrielle Charguia 1 - Ariana

RC : N°B011202320141

Matricule fiscal : 1354155RAM000

Suivant acte sous seing privé, en date du 30/5/2019 enregistré à la recette des finances de la Charguia, le 30/5/2019, sous le numéro 1065404, quittance n°M19103327, dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises le 21/6/2019, sous le numéro 201929805. Il a été procédé à la cession de 120 parts sociales appartenant à la société Marabout Corporation au profit de la société Marabout Ltd.

2019402533SRLB2

Augmentation du capital social

Cession de parts sociales et désignation d'un nouveau gérant

SOCIETE DE PARTENARIAT INTERNATIONAL ET DE DISTRIBUTION «SPID»

SARL au capital de 40 000 dinars

Rue Osmane El Bahri Résidence Montazah El Marsa - La Mars 2046 Tunis

M.F : 1285942B/A/M/000

Rc : B0132542013

Suivant PV de l'AG Extraordinaire du 19 juin 2019, enregistré le 24 juin 2019 à la recette des finances La Goulette, sous le n°19503546, quittance n°M080936 et dont un exemplaire a été déposé le 27 juin 2019 au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis sous le n°201930882. Il a été décidé :

- L'augmentation du capital social de dix mille dinars à quarante mille dinars par un apport en numéraire ;

- La cession des parts sociales de Monsieur Nabil Mehdi au profit de la Société MEHDI de Commerce et de Services;

- Démission de Monsieur Samir Mehdi de la fonction de gérant

- Désignation de Monsieur Khalil Mehdi en tant que nouveau gérant statutaire pour une durée de trois ans renouvelables par tacite reconduction, avec les pouvoirs les plus étendus

- Mises à jour corrélatives des articles 6, 7 et 11 des statuts.

2019402534SRLB2

SOCIETES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Augmentation du capital de société

Ecole de Formation des Cadres de Tunis - (SUARL)

MF : 1582600MAM000

26 rue d'Angleterre Tunis

Suivant Décision de l'associé unique de la société Ecole de Formation Des Cadres De Tunis enregistré à la recette des finances rue El Jazira le 23/5/2019 n° de quittance 39763, n° d'enregistrement 19101221 déposé au registre national des entreprises le 26/6/2019 sous le n°201.930757 le capital social de la société est passé de dix mille dinars (10.000D) à trois cents dix mille dinars (310.000D).

2019402515SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Conformément au contrat rédigé par Mme Najlaa al-Dridi, avocate en appel, à son bureau situé à 2 Rue 13 Aout Manouba, le 21/5/2019 et enregistré au bureau des recettes et des Affaires et des finances de la Manouba, le 28/5/2019, le numéro du reçu est M035603 et le numéro d'enregistrement est 19201328. M.Saleh bin Ali bin al-Swiai al-Hami, habitant à 16 rue Bin Dhrif Tunis a vendu à Mme Dhouha bint Mohammed Saleh Langliz, résident au 20 Rue al-Adel Manouba, la totalité du fonds de commerce situé dans la boutique n° 5 du complexe résidentiel et commercial, Résidence Al-Bortokal bloc Nerjes 2 Manouba.

Cette boutique est préparée pour la vente de vêtements usagés.

Les objections sont acceptées chez l'acheteuse au lieu du fonds de commerce, mentionné au dessus, dans les 20 jours suivant la publication de cette déclaration au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2019T00921FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous signé privé, enregistré à la recette des finances de la goulette le 25/6/2019 sous le n° 19203599 et quittance n° 81867, Monsieur Mohamed Tahar Kochbati, CIN n°00622222 demeurant 1 Rue Mohamed Bizane Manar 1 a cedé à Madame Takwa Ben Tayeb Boughanmi demeurant 242 rue picasou sidi Hussein, la totalité du fonds de commerce sis au 7 Avenue Mongi Slim cité Taieb Mhiri EL Aouina avec ses éléments corporels et incorporels.

Cette annonce a été publiée au chourouk le 2019/6/30.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Maitre Amel Slim centre galaxy 2000 etage 2 bureau 2 bloc A Tunis, pendant les délais légaux de vingt jours à compter de la parution du présent avis au Journal Officiel de la Republique Tunisienne.

2019T01049FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé du 30 mai 2019 enregistré à la recette des finances Beni khalled le 30 mai 2019 n° M019933 registre 19200536 Nabil El Badri CIN n ° 05089809 a vendu la totalité du Fonds de commerce au local n°18 situé au centre commercial municipal à Beni Khalled destiné à tout commerce à Mohamed Ben Amor Lessiga CIN n°206469425. Cette vente a été publiée au journal quotidien Echourouk.

Toute opposition doit être adressée à l'acquereur Rue El Yassamine Beni Khalled dans les délais.

2019T01052FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé du 24 mai 2019 enregistré à la recette des finances Beni khalled le 24 mai 2019 n°M019399 registre 13/19200 Nabil El Badri CIN n° 05089809 a vendu la totalité du Fonds de commerce au local n° 21 situé au centre commercial municipal à Beni Khalled destiné à tout commerce à Mohamed Ben Amor Lessiga CIN n°06469425.

Cette date a été publiée au journal quotidien Echourouk.

Toute opposition doit être adressée à l'acquereur Rue El Yassamine Beni Khalled dans les délais légaux.

2019T01053FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Le 25/6/2019 M Hadriya Jendoubi a vendu à M Fawzia Drissi le fonds de commerce situé au 10 rue beji Belgith Ariana inscrit au registre du commerce sous l'identifiant unique 0175776 L destiné à la vente de Brocante en vertu d'un contrat enregistré à la recette des finances d'Ariana d'après la quittance n°MO87858. Toute opposition sera adressée chez Maître Basly Hafidha au 13 avenue Habib Bourguiba Ariana dans les délais de 20 jours à partir de l'apparition de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

La même annonce est apparue au journal quotidien Alchourouk en date du 30/6/2019.

2019T01054FCCC2

Donation du fonds de commerce

Suivant un acte de donation du 02/9/2018 enregistré à la recette des finances el Mourouj le 02/10/2018 quittance n°M068955 rédigé par le maître Ardhaoui Sami et son assesseur leur bureau sis à 10 rue Bachir Sfar el Mourouj 1 Mme Zina Bent Taher Othmen Rezgui a donné à ses fils Abir, Aida et Ali fils de Mohamed Ben Ali Abdenadheur tout le fonds de commerce exploité dans la vente des vêtements prêt à porter sis à 22 bis rue de Rome Tunis.

Publié aux journaux Chourouk et le Quotidien le 07/10/2018

Les oppositions sont recevables dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de don au Jort, entre les mains des bénéficiaires.

Cet acte a été publié au journal «le quotidien» en date du 17/10/2018 et au journal «Echourouk» en date du 7/10/2018.

2019T01056FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant Acte sous seing privé en date du 12/6/2019 enregistré à la recette des finances La Charguia le 17/6/2019 sous quittance n°M068215 sous n°19203649. Mr Talel Fezzani a vendu à Melle Nesrine Deli Hassen qui accepte la totalité du fonds de commerce exploite au local à rue n°8722 n°03 Résidence Ibn Rachik, cité olympique El Menzeh destiné salon à tout commerce.

Les oppositions des créanciers sont acceptées au local du fond demeurant à rue n°8722 n°03 Résidence Ibn Rachik, cité olympique El Menzeh et c'est dans le délai maximal de 20 jours qui suivant la publication de cet avis dans le journal officiel de la République Tunisienne.

2019T01060FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances avenue de l'indépendance Bardo le 14 juin 2019

quittance M064651 enregistrement 00264569 Mme Chedliya Benfarhat a vendu à Mme Moufida Ben Salem la totalité du fonds de commerce destiné Jardin d'enfant sis au 22 rue de Sakeyet Sidi Youssef Bardo, Tunis.

Les oppositions se feront au bureau de Maitre Saidi Nissaf « avocate» sise au 18 avenue de martyrs El Mourouj 1 dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente au journal officiel toute opposition dépassant ce délai est non avenue.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien.

2019R01767FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Ezzahra du 19/6/2019 quittance numéro M032249, enregistrement numéro 19201121 Monsieur Abdelaziz Ben Ali Almokhtar Albrigui a cédé le fonds de commerce (AUTO ECOLE) avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au n°5 rue 7 Novembre Azzahra Ben Arous a Monsieur Haythem Meftah.

Toutes oppositions seront entre les mains de l'acheteur sus nommé au local vendu sis au n°5 Rue 7 Novembre Azzahra Ben Arous au délais de 20 jours au journal officiel.

Le présent avis a été publié au journal le quotidien du 4/7/2019.

2019R01778FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Mornag le 26/6/2019 quittance n° M038787, enregistrement 19201324. Sté Al Motawekel Service a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que service auto sise à 2 avenue 20 Mars Naassène 2013 à Mr Adel Ben Arbi ben Mohamed Ben Sgheir.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à son adresse rue 218 Résidence Bassatine Mourouj 5 Ben Arous dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achorouk le 28/6/2019.

2019R01779FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé par les parties en date de 30/5/2019, enregistré à la recette des finances Rue Farhat Hached M'SAKEN le 12/06/2019 (quittance n° M068251 enregistrement 19201839) : MR Omar ben Ahmed Hnini, titulaire de la CIN n° 02820942, demeurant à boulangerie Garanemsa, sis à Avenue Léopold Senghor Sousse identifiant unique 0669928D a vendu à Mr Marouen ben Abderrazek Benaziz, titulaire de la CIN n° 06833726 demeurant à l'Avenue Abdallah chaouch Ouardanine Monastir ;

La totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme une boulangerie de catégorie C (fabrication de baguette) sis à Rue Gabès Ouad Naouar Sousse.

Les oppositions doivent se faire dans un delai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au JORT auprès de l'acheteur au local du fonds de commerce sis à Rue Gabès Ouad Naouar Sousse.

Cet avis est publié aux journaux Echourouk du 29/6/2019 et le Quotidien du 29/06/2019.

2019S00782FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous - seing privé en date du 29/5/2019 enregistré à la recette des finances Aboulkacem Chébbi le 3/6/2019 sous le n° 19201725, quittance n° M079576, Mr. Noomen Dhouib titulaire de la CIN n° 05296965 a vendu pour le compte de la société "Talent Négoce" SARL au capital de 5000 DT sise à l'avenue des martyrs Rue Cordoba n° 16 Sfax - Chihiya - inscrite au registre national des entreprises sous le n° 1622816B, représentée par son gérant Mr. Yessin Sahnoun titulaire de la CIN n° 08406779, la totalité du fonds de commerce sis à la Rue Haffouz objet du titre immobilier n° 252460.

Toute opposition doit être faite dans le délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis dans le Journal Officiel de la République Tunisienne entre les mains du Maître Taher Eleuch avocat à la cour d'appel ayant son local à la Rue Taher Sfar - centre Marhaba - Sfax.

Cet avis a été publié aux Journaux, Achourouk et le Quotidien du 27/6/2019 sous le n° IP0419/00983.

2019X00905FCCC2

Vente du fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 20/6/2019 enregistré à la recette des finances de Gabès quittance n°M039680, Abdelwaheb Msilini a cédé à la Société "El Makbaza El Mithalia" la totalité du fonds de commerce Boulangerie sis Rue l'avenue Abou Lkacem Chebi Tebelbou Gabés.

Les oppositions doivent être remises dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT ou bureau d'avocat Maître Bououd Ismail 23 avenue Habib Chagra Gabès. Cette annonce a été publiée au journal quotidien "Elchourouk" le 30/6/2019.

2019Z00136FCCC2

Contrat de don d'un fonds de commerce

Suivant contrat de donation d'un fonds de commerce édité sous juste argument le 13 juin 2019 enregistré à

la recette des finances à Nefza le 17/6/2019 quittance n° M014870 M.Bilel BN AL Moncef Mejri a donner à Mme Fadia Bn Al Fadhel Mnasri tout le fonds de commerce est destiné au commerce des produits ferreux quincaillerie de produits et matériaux utilisés dans la boutique situé de la route Tabarka km 01 9010 Nefza Beja et tous ses éléments moraux et matériels.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 21/6/2019.

2019J00073FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP le 11/4/2018 enregistré à la recette des finances sous numéro 18201786 quittance sous numéro 35931 daté le 11/4/2018. Mr. Mohamed Habib ben Ibrahim Al-Bati et Mme Mariam Bent Mohammed Al-Mursani ont vendu à Mme Eshraf Bent Idris Daadi toute origine commerciale connue sous le nom de "Chalet" Et préparé pour tous les types de commerce et exploité dans la boutique, telle est l'approche d'Ahmad Tlili Bizerte

Les objections sont reçues par Mme Eshraf Bent Idris Daadi.

Dans le magasin susmentionné, dans les 20 jours suivant sa publication au Journal officiel de la République Tunisienne, cette annonce a été publiée dans Al-Shorouq et quotidien le 17 avril 2019.

2019W00215FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé daté et enregistré à la recette des finances Zaghouan le 29/5/2019 n° de quittance 043708 n° d'enregistrement 19202012 Mr Yahyaoui Imed a vendu à Mr Othmani Ali tout le fonds de commerce de vente de fruits secs à Avenue de la République à Zaghouan.

Toutes les contestations sont acceptées au local de l'objet de vente.

Dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent Avis au Jort. Cet avis a été publié au journal Echourouk le 29/5/2019.

2019U00048FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente d'un fonds de commerce reconnu par la signature le 25 juin 2019 et enregistré à la recette des finances le 27 juin 2019, quittance n° M07181, enregistrement n° 19202333, rédigé par Maître Mohamed Labri, Avocat, Bureau sis au 34, Avenue Habib Bourguiba, M. Hassouna Rihani, dans le droit de son fils Anis Rihani, a vendu tout le fonds de commerce détenu et exploité dans le magasin situé à cité Shaker Bordj Tauil Ariana avec tous ses éléments physiques et moraux et nommé Café Rihani à M. Zahi Rihani.

Toutes les objections doivent être reçues par M. Zahi Al-Rihani dans le local du fonds de commerce 20 jours à partir de la parution au JORT.

Cet avis a été publié au journal le quotidien du 4/7/2019.

2019402501FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant A.S.S.P enregistré à la recette des finances Raoued le 31/5/2019 sous le n°19201999 quittance M065466 La Société Ayoub pour les pièces de rechanges matricule fiscal 1329655 NBM000 a vendu à Mme Najet Rezgui la totalité du fonds de commerce sis à 119 Avenue Fethi Zouhir Raoued Ariana. Les oppositions devront avoir lieu dans les délais à partir de la date de la publication de cet avis au JORT, sous peine de forclusion entre les mains de Mme Najet Rezgui 08 rue Essabria cité Ennacim Borj Louzir Ariana.

Cet avis est publié au journal le quotidien du 26/6/2019.

2019402514FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Cabinet Maître Mbarki Narjes

Avocate près la cour de cassation

02 Bis, Avenue de l'Indépendance Ariana

Tel : 98935200

Fax : 71702546

RC : 0911045/H/A/P/000

Par acte sous seing privé du 12/6/2019, enregistré à la recette des finances Borj Louzir le 20/6/2019 Quittance n°M048897, Enregistrement n°19201548, Mme Sihem Saloua Said CIN 01695742 vend à Mr Ourabi Majdi CIN 04583627 la totalité du Fonds de commerce consistant en une pharmacie Identifiant unique 0096713D exploitée au local sis à RESIDENCE SEMIRAMIS Immeuble 18 Avenue Abdelrahmene Mammi Borj Louzir Ariana avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions se feront dans les délais légaux, à l'adresse du cabinet Maître Mbarki Narjes 02 Bis, Avenue de l'Indépendance Ariana.

Un extrait de cette annonce a été publié au journal Echourouk du 27/6/2019 et Le Quotidien du 30/6/2019.

2019402516FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'un don en date de 7/5/2019 enregistré à la recette des finances Carthage le 8/5/2019 quittance n°M044276 Mme. Jamila Bouziour titulaire de la Certificat de Résidence numéro valable jusqu'au 24/01/2021; a donné un don d'un fonds de commerce d'un FAST FOOD ET JUS sis au complexe EVEREST CITY «NUMERO 3» - Enasr2- Ariana à sa fille Melle SYRINE Bent al Moez Ben Abderrazek Ben Abderrazek titulaire de la CIN 15009933 délivrée le 3/3/2016.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal Le Quotidien du 15 juin 2019.

2019402522FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'un don en date de 7/5/2019 enregistré à la recette des finances Carthage le 8/5/2019 quittance n°M044276 Mme. Jamila Bouziour titulaire de Certificat de Résidence numéro valable jusqu'au 24/01/2021; a donné un don d'un fonds de commerce d'une buvette sis au complexe EVEREST CITY «NUMERO 3 BIS» - Enasr 2 - Ariana à sa fille Melle Syrine Bent al Moez Ben Abderrazek Ben Abderrazek titulaire de la CIN 15009933 délivrée le 3/3/2016.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 15 juin 2019.

2019402523FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

(Gérance libre)

Suivant acte sous seing enregistré à Tunis le 26/6/2019, quittance n°057429, enregistrement n°193023381 Mr Hamed Seddik, comme procureur de la société Kamel et Rafika Seddik a donné en location à Mr Ramzi Abid la totalité du fonds de commerce (gérance libre) exploité sis, rue d'Allemagne n°13 Tunis, avec tous les éléments corporels et incorporels.

En conséquence Mr Hamed Seddik informe le public qu'il ne répondra pas à des engagements de toutes natures qui seront contractés par le locataire pendant toute la période du bail.

L'annonce a été publiée au quotidien Achourouk n°10208 le 02 juillet 2019.

2019T01058FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant a.s.s.p en date du 21 Mai et 8juin 2019 enregistré à Tunis recette de l'avenue de la Gare le 21/6/2019 n° de reçu 19304033 et n° d'enregistrement M045475 Monsieur Khaled Ben Ali a loué le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels des vêtements confectionnés sis à Tunis Rue d'Espagne n°10 à Monsieur Mohamed Ben Sadok Ouali pour une période de 6 mois, commençant le 01/5/2019 et finissant le 31/10/2019 non renouvelable.

2019T01061FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 29/11/2018 enregistré à la recette des finances Victor Hugo de Sousse en date du 11/6/2019 sous le numéro 19301502 quittance numéro M044591 la société Israa Kera Karozza S.A.R.L, MF :0991986 JAM 000, R.C B0912442007, loue à Madame Ines Saket au MF: 1626951AAC 000 le fonds de commerce destiné à l'activité d'un bureau de change situé à immeuble El methammem avenue de Palmier Khézama Sousse commencant le 1er Décembre2018.

2019S00780FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 20/9/2018 enregistré le 8/10/2018 à la recette des finances rue Ghandi Tunis (n°18304005 Quittance n°M83691) Dalila Abid a loué à Yasser Mdallel la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à 18 rue Ghari Baldi - Tunis avec tous ses éléments matériels et moraux pour une durée de 1 ans.

Une annonce de cette location a été publiée au Quotidien «Essabeh » le 26/6/2019.

2019X00900FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Société Pâtisserie Masmoudi

MF : 43516 KAM 000

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sfax le 22/5/2014 quittance n° M002510 sous le n° 14302333, la société Alkhoutaf, SA, titulaire de l'identifiant unique n° 0004088T a loué à la société Pâtisserie Masmoudi, société à responsabilité limitée, titulaire de l'identifiant unique n° 0043516K la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis à Route Menzel Chaker km 0.5, à droite direction Menzel Chaker cité Erriadh, Sfax, et ce pour une durée de 7 ans renouvelables à partir du 1er/11/2013.

Cet avis a été publié le 15/5/2019 au quotidien la presse.

2019X00906FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 10 juin 2019 enregistré à la recette des finances sous le n° 19302634 du 10 juin 2019 la Société Hôtelière Berhouma Matricule Fiscal n°0458979S/M/000 Registre de Commerce n° 81103081997 demeurant au 42 Avenue Hassen Nouri 7000 Bizerte et propriétaire du fonds de commerce a loué à la Sté RBH Industries Matricule Fiscal n°1318428TAM Registre de commerce n°B04187242013 le fonds de commerce d'un magasin au rez-de-chaussée de son Etablissement pour une période d'une année renouvelable du 01/5/2019 au 30/4/2020. Le présent avis a paru aux journaux le quotidien et Echorouk le 29/6/2019.

2019W00216FCCC3

Location d'un Fonds de commerce

Suivant acte s.s.p en date du 29 octobre 2018, enregistré à la recette des finances de Mateur le 12 novembre 2018 quittance n°M054076 et enregistré sous le n°18302605 Mr Bilel Mistaoui, CIN n° 08932468 a loué à Mr Sallem Mistaoui, CIN n°08995677, la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue 18 janvier n°10 Sidi Abdallah, Mateur destiné à la vente des produits alimentaires générales pour une période de trois années renouvelables tacitement commençant le 01/11/2018 et finissant fin novembre 2021.

Cet avis a été publié aux journaux Le Temps et Essabah en date du 02/7/2019.

2019W00217FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location en date le 7/02/2019 enregistré à la recette des finances 1er bur. de Tunis le 10/5/2019 sous le n°19302843 Q n°3638, la société «Parfum City» MF 1453522X a loué à société «Snack Zin Echem» MF : 1492618X le fonds de commerce sis à 2 Rue Monji Slim Résidence Jannet l'Aouina Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels et exploité pour pratiquer l'activité de restauration et la vente de fast-food de toutes sortes uniquement.

Les oppositions sont acceptées au cabinet de Maître Abd Raouf Farhat sis au 17 Rectangle rue Osmen Bahri Sidi Daoued La Marsa Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié aux journaux «Chourouk» et «Le Quotidien» du 18/6/2019.

2019402510FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'Association : association Ennour

Siège social: N°10 Avenue Habib Bourguiba Elouina

Objectif : juridique - légal- moral

Membres :

Président : Elhabib Belhaj

Secrétaire général : Cheker Melliti

Trésorier : Riadh Weslati.

2019R01768APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Le petit Secouriste

Adresse : Residence Alamal Bloc J Appartement N° 1-2 Madina Jadida, 2063 Ben Arous.

Sujet : Secourisme

Objectifs :

- Chercher à sensibiliser les élèves, enfants et adolescents, à l'importance des principes de premiers secours.

- Contribuer à la création d'une génération de jeunes paramédicaux et leur former les règles de premiers secours.

Fondateurs :

- Présidente : Bedoui Houda

- Trésorier : Ounelli Imed.

2019R01772APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Joggers de Radés

Adresse : 6 rue Ibn Siraj Ezzahra Ben Arous

Objectif de l'association : soutenir l'athlétisme spécialité marathon/ semi-marathon / marche.

Les membres :

Président : Mohamed Nabil Ben Ali

Secrétaire Général : Mouldi Ben Azaïz

Trésorier : Hichem Chakroun.

2019R01774APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Vision for life Tunisie

Siège social : Chez société ESSILOR SIVO, Z.I Poudrière 1 - 3002 Sfax

Objet :

Association caritative, culturelle et sociale,

Procès-verbal N°71953 du 02 mai 2019.

2019X00856APSF1

Constitution d'une Association

En vertu du pv de constat sous le n°17443 en date du 12/4/2019 établi par le maître Imed Laouani huissier notaire à Tataouine et suite à la lettre recommandée avec accusé de réception n°RR241228711TN en date du 12/4/2019 adressée au secrétaire général du gouvernement et suite à l'accusé de réception en date du 21/6/2019 une association a été constituée :

Nom de l'association : Taieb charity association

Siège social : 5 av. Hédi Chaker Tataouine 3200

Objectif :

- Fournir une assistance matérielle et morale aux familles nécessiteuses

- Contribuer à la promotion de Femme et la Jeunesse

Président : Rim Snoussi

Secrétaire générale : Hanen Kouz

Trésorière : Besma Madani

Nombre des membres : 10 membres.

2019M00272APSF1

Constitution de Syndicat Résidence Partinium

Rue Lac Manitoba - Les Berges du Lac

Suivant PV de l'Assemblée Générale de Syndicat Résidence Partinium Rue Lac Manitoba les Berges du Lac le 20/4/2019 et enregistré à la recette des finances du Lac le 13/5/2019 sous le n°19803384 quittance n°55943 il a été décidé la nomination des membres de syndicat comme suit :

1- Mr Makrem Guitouni : Le président.

2- Mr Abderrazek Ettir : Secrétaire Général.

3- Mr Chedli Chikha : Trésorier.

4- Mr Mohamed Taieb Ben Ismail : Membre.

2019402518APSF1

Homologation de résolutions

Avis à tous les copropriétaires

De Jinène Hammamet

Les copropriétaires de la Résidence Jinène Hammamet sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du Syndicat qui se tiendra le Dimanche 21 juillet 2019 à partir de 18h à l'hôtel Shalimar Hammamet et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports d'activité (moral et financier) ainsi que celui du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018/2019.

- Approbation des rapports; moral et financier relatifs à l'exercice 2018/2019.

- Approbation du budget estimatif du Syndicat pour l'exercice 2019/2020.

- Présentation de la situation des impayés et approbation de la liste correspondante.

- Approbation du projet de l'espace de loisir au Terrain de Tennis.

- Election du président et des membres du comité du syndicat pour l'exercice 2019-2020.

Dans le cas ou le quorum n'est pas atteint le 21 juillet 2019 à 18h, l'Assemblée se tiendra une demie heure (1/2 h) après l'horaire sus indiqué indépendamment du nombre des présents et ce conformément à l'article 42 du règlement de copropriété du syndicat.

Les propriétaires candidats au poste de Président du Syndicat ainsi qu'au poste de membre du comité sont priés de présenter leur demande de candidature auprès du bureau du syndicat avant le 15 Juillet 2019.

2019R01790APSF2

Election du nouveau bureau de Syndic de la Résidence EDHAMEN

Sise à Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiène El Menzah 7

Suivant PV de l'AG en date du 23/6/2019 des Copropriétaires de la Résidence EDHAMEN, Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiène Menzeh 7, enregistré à la Recette des Finances Menzah 6 le 27/6/2019 sous le numéro 19803831, quittance n°101022, a été élu le nouveau bureau du syndic et a été nommé Mr Jalel Louati président, Mr Lazhar Rezgui trésorier et Mr Hichem Mezouel Secrétaire Général.

2019402527APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE

Partie poursuivante : Société financière de recouvrement des créances S.A inscrite au R.C Tunis n° 120262001, sise au 27 bis, rue de Liban, Tunis.

Partie saisie : - Mohamed chrigui; cin : 07548762, demeurant à cité de l'indépendance Bouhajla. - Fraj Chrigui ; cin : 00659630, demeurant à cité de l'indépendance Bouhajla. - Slah Chrigui; cin : 07705395, demeurant à cité de l'indépendance Bouhajla,

Avocat poursuivant : Maitre Kamel Ben Fredj, 7 rue Chatt Romene imm Safsaf Montplaisir -Tunis -

L'immeuble saisi : les titres fonciers num : 33443 kairouan dénommé "basma" d'une superficie de 2h 60a 87c, et num : 7882 kairouan dénommé hlala" d'une superficie 1h 39a 80c. Il s'agit de 2 lots de terrain agricoles contenant des oliviers et un logement rural.

Mise à prix : La mise à prix après remise de 40% est fixée à:

- Pour le titre 33443 kairouan: 46592d.640.

- Pour le : 7882 kairouan : 20970.000

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 5/8/2019 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de kairouan.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour d'amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Kairouan.

2019T01050VEPA1

Vente aux Enchères Publiques Sur Saisie Immobilière

Partie poursuivante : Société financière de recouvrement des créances S.A inscrite au R.C Tunis n° 120262001, sise au 27 bis, rue de Liban, Tunis.

Partie saisie : - Mohamed Chrigui ; cin ; 07548762, demeurant à cité de l'indépendance Bouhajla.

- fraj chrigui, cin; 00659630, demeurant à cité de l'independance bouhajla.

- Slah Chrigui; cin; 07705395, demeurant à cité de l'independance bouhajla.

Avocat poursuivant: maitre Kamel Ben Fredj, 7 rue Chatt Romene Imm Safsaf Montplaisir -Tunis -

L'immeuble saisi: les titres fonciers num : 26514 kairouan dénommé «rania» d'une superficie de 5h 40a 10c.

Il s'agit de 1 lot de terrain agricole contenant des oliviers et un logement rural,

Mise à prix : La mise à prix après remise de 40% est fixée à 113421D.000.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 5/8/2019 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de kairouan.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour d'amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Kairouan.

2019T01051VEPA1

Vente immobilière

Demanderesse de vente : Najoua Hammar, cin 03907373 adresse 06 rue Amor Jemmali Bardo.

Défendeur poursuivi : Mohamed Moncef et Naima Hammar habitent à Mhamdia/Salouha Hammar réside à Hammamet / Saida Hammar réside à Radés.

Jaghmouma Amri, Khalil, Chadhli, Lotfi, Faycel, Amel, Lilia, Adel tous fils de Abdelkader Hamar Lotfi, Lilia, Basma, Saida Tous Fils de Abdelnabi Amor, Om Elkhir Bani, Mohamed, Sadika, Mohamed Mehrzi, Saidiya , Awatef, Majdi, Jalel, Hatem, Khaled tous fils de Mohamed Hbib Hammar résident tous à Somaa Nabeul.

Avocat poursuivant : maître Chaker el Hachmi avocat 12 immeuble Bargaoui avenue 20 Mars Bab Saadoun Tunis.

Immeuble objet de la vente : Maison située à somma Nabeul ouvre sur 3 ruelles non immatriculée dune surface de 140 m² vétuste composée de deux pièces toilette courette et entrée.

Mise à prix : 33.600.000 dinars après réduction.

Date et lieu de vente : 12/8/2019 devant la chambre des ventes immeuble du tribunal de première instance de Nabeul.

Visite de l'immeuble : tous les jours de la semaine.

2019R01782VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

71.709.742 / Fax : 71.709.778 - 71.709.776

MF : 509782P/A/P/000

Partie poursuivante : L'Union Internationale de Banques représentée par son Directeur Général, SA, RC : B6151996, ayant son siège social au n°65, Avenue Habib Bourguiba, Tunis, domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

La partie saisie : 1/ Société arabe d'import-export et confiserie (شركة العربية للتوريد والتصدير وصناعة الحلويات) sis à 8 Bardo centre,

Tunis. MF : 0781339V (en sa qualité de Débitrice principale)

2/ Laaroussi Ben Ahmed Elmssaassaa, commerçant, titulaire de la CIN n°00533195 domicilié à 11 Rue Saida Manoubia Tunis (en sa qualité de caution solidaire de la débitrice principale).

L'immeuble saisi : La totalité de l'immeuble objet du TF n°552979 Nabeul, dénommé "DWIRET EL KHAROUBA" d'une superficie totale de 2974 m², sis à Soliman, Nabeul, et plus précisément dans une zone agricole du village de Buchrai, au bord de la route menant à Nabeul par la ville de Soliman.

L'immeuble consiste en une parcelle rectangulaire d'une superficie totale de 2974 m², exploitée pour la culture des céréales et entrecoupée de 22 oliviers non en production et qui ouvre sur une route publique goudronnée.

Les charges : Le dit titre n'est grevé que des charges suivantes :

- Hypothèque volontaire à hauteur de 160.000,000 dinars inscrite le 28/11/2007 au profit de l'UIB

- Commandement valant saisie immobilière inscrite le 22/4/2019 au profit de saisissant.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à (29.740,000 dt).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu lundi le 29/7/2019 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Grombalia.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Grombalia.

2019R01784VEPA1

Avis de vente aux enchères après rabais du prix

Il sera procédé le Mercredi trente et un Juillet deux mille dix neuf (31/7/2019) à neuf heures du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir dans l'affaire n°3079 à la vente de l'immeuble ci-dessous désigné et sous les conditions suivantes :

Poursuivant : Mr. Amor Ben Sadok Gabsi, travailleur à l'étranger, demeurant à Echraf Bekalta titulaire de la CIN n° 04172240 du 16/1/2007.

Avocat poursuivant : Maitre Ali Gaiech - 47 avenue de la République, Sousse.

Poursuivi : Mohamed Habib Mahjoub - Avocat, demeurant Avenue Farhat Hached, Bekalta, titulaire de la CIN n° 06768557.

Immeuble à Vendre

La totalité du tiers (1/3) indivise revenant au poursuivi; dans la maison sise Avenue Farhat Hached à Bekalta- d'une superficie de 100 m2 comprenant 4 chambres – une cuisine - une salle de bains avec un hall reliant l'entrée principale de la maison du côté Est avec une petite cour entourée des dites chambres notamment la salle de séjour, de construction assez vieille avec quelques œuvres de rénovation.

Ladite maison comprend aussi une cage d'escaliers remontant à la terrasse où se dresse un mûr de construction nouvelle servant de façade pour un 1“ étage en construction

Ledit immeuble est à usage d'habitation non immatriculé dont le poursuivi est propriétaire du tiers indivis lui revenant par acte de donation en-nue propriété de son père feu Hédi Ben Frej Ben Mohamed Mahjoub.

Limites de l'immeuble : Sud : Héritiers Ali Brigui; Est: impasse d'où l'entrée principale; Nord : Mhamed Bannour et à l'Ouest Mohamed Ezzar.

Prix d'ouverture

Douze mille dinars (12 000DT000) suivant l'expertise de Mr. Kamel Boudokhane en date du 11/3/2019 requis par ordonnance n° 56290 de Mr. Le Président du tribunal de première instance de Monastir du 18/2/2019 après rabais de 40% en plus des frais judiciaires et approuvés.

Visite de l'Immeuble

Tous les jours de la semaine, Heures de travail sur place.

Toute personne désireuse de participer aux surenchères doit déposer le tiers du prix d'ouverture à la caisse de dépôt et consignations et présenter le reçu au tribunal le jour de l'audience ou un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

N.B/ Pour de plus amples renseignements et consultation du cahier des charges, s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2019S00776VEPA1

Vente aux Enchères Publiques

Poursuivant: Banque Internationale Arabe de Tunisie S.A en la personne de son représentant légal, demeurant Avenue Habib Bourguiba n° 70/72 Tunis, Immatriculée aux registres de commerce sous le n° B187881996, CODE T.V.A 000110F en sa qualité de créancier saisissant.

Partie Saisie: Madame Radhia Bent Mohamed Lamchonchi, Gérantc, Titulaire de la CIN n°029466733, demeurant Diar El ONS App B12 Esfaya, Sousse.

Avocat poursuivant : Maitre Imad Eddine Chebaane, Avocat, Boulevard Iba Badiss Khezama -Sousse.

Immeuble saisi: La totalité de la propriété dite " RADHIA 4 " objet du titre foncier n° 117854 Sousse consistant en un terrain comprenant quelques arbres parcelle n° 4 zone industrielle sis à kalaa kebira à 200 m du lycée Abou Kacem Chabbi, d'une superficie totale de 2024 m2 ouvrant sur une voie projetée.

Date et lieu de l'adjuration : Tribunal de première instance de Sousse 2 le 23/7/2019 à 9h.

Mise A Prix : Cent neuf Mille deux Cent quatre-vingt seize Dinars (109.296,000D) après abattement de 40 % de la mise à prix initiale, avec les frais et honoraires taxés.

Observation: L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à17 'heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2019S00784VEPA1

Avis de vente aux enchères

Publiques suite a une saisie immobilière

Etude Maître Ellouze Mohamed Ali A.v .Hbib Maazoun Im Mondial 4 éme étage Sfax.

Créancier saisissant : Société KOBBI de Bois et Fer, Société anonyme, dont le siège social est situé à la route de Tunis km 11 SFAX, immatriculée au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Sfax sous le n° B

0842442008, ayant élu son domicile auprès de son avocat Maître Ellouze Mohamed Ali sis A.v Habib Maazoun Im Mondial 4 ème étage Sfax. ayant la qualité de Créancier saisissant.

Débiteur saisi : Ben Ayed Lamjad, commercant, demeurant à 7 Rue Abou Zomaa Balawi – kairouan , ayant la qualité de débiteur principal

Avocat Poursuivant : Maître Ellouze Mohamed Ali, bureau sis à Avenue Habib Maazoun Immeuble Mondial 4éme étage Sfax.

Immeuble saisi : La totalité du titre foncier n° 12748 kairouan dénommé «immobilier AL Aghaliba Chokri ben Ayed» situé à 7 Rue Abou Zomaa Balawi – kairouan; sa superficie est de 1 Are 40 Sanitaire sur lequel est édifié un entrepôt et un étage. L'ensemble de l'immeuble ouvre sur l'Est et il est délimité du coté Nord par Cokri Harguem et du coté Est par une rue sur le quel elle ouvre et du coté Sud par maison Yahyawi et du coté Ouest par magasin El medina. L'immeuble saisi est détaillé comme suit :

-L'entrepôt : c'est un large magasin qui ouvre sur l'Est; non exploite actuellement, on passe par lequel du cote sud par un escalier donnant sur l'espace en haut du cote ouest il ya une Mezzanine et un petit bureau avec son bloc sanitaire. Les plafonds sont en Dalle et les murs sont en briques et le parterre en faïences la superficie totale du magasin est 140 mètres carrés.

-L'étage : il ouvre sur l'Est et on y accède par un escalier du même coté et il est composé d'un hall sur lequel ouvre une première pièce ouvrant sur l'ouest dont on passe par laquelle du coté Est a un balcon donnant sur la rue. Sur le Hall ouvre également une deuxième pièce ouvrant sur le sud et qui donne du coté est au même balcon .Sur le Hall ouvre aussi une troisième pièce ouvrant sur l' Est et qui conduit vers le coté Ouest a une quatrième pièce qui ouvre sur l'Est Le Hall ouvre également du coté Nord sur un couloire communiquant avec la deuxième chambre et une salle de bain qui ouvre au sud et la cuisine qui ouvre du coté Est .Cette dernière conduit du coté Ouest à un espace couvert où existe de son coté Nord une toilette Cet espace donne de son coté ouest sur une petite chambre qui ouvre à son tour sur un séchoir non couvert qui ouvre sur un bloc sanitaire situé au-dessus d'un escalier qui conduit vers l'est à un espace non couvert sur lequel ouvre deux pièces de terrasse; la première ouvre du coté ouest et la deuxième ouvre du coté Est.

Les plafonds sont en Dalle et les murs sont en briques et le parterre en faïences a l'exception de la deuxième chambre de terrasse qui est en ciment la superficie totale de l'étage est 148 mètres carrés inclut les balcons détaillé comme suit: superficie couverte 136 m 2; superficie non couverte 12 m 2 ; superficie des deux pièces de terrasse 26 m 2 (photo de 7 a 19 de l'expertise avec le plan n°2).

Tout l'immeuble saisi objet du titre foncier 12748 kairwen ouvre sur la Rue Abou Zomaa Balawi qui est considéré parmis les plus important rue à kairouan et qui renferme plusieurs établissement économiques, commercials et administratifs

Mise à prix : La mise à prix de la totalité du titre foncier n° 12748 kairouan a été estimée a six cent quatre vingt douze mille quatre vingt dix dinars (692.090.000) détaillée comme suit :

- 476.000.000 d prix du magasin.
- 216.090.000 d prix de l'etage.

Et ce par l'expert Mohamed Abderrazek Trad dans son rapport d'expertise en date du 17/12/2018 réalisé en exécution de l'ordonnance sur requête émanant du président du tribunal de première instance de kairouan en date du 27/11/2018 sous le numero 88798 , auquel s'ajoute les frais.

Date de l'adjudication l'adjudication aura lieu le lundi le vingt neuf juillet deux mille dix neuf (29/7/2019) à partir de neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de kairouan sis au Palais de justice kairouan

Visite de l'immeuble La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu pendant les horaires de bureaux Pour plus amples renseignements contacter le greffe de tribunal de première instance de kairouan ou a été déposé le cahier des charges , ou a l'étude de l'avocat poursuivant maître Mohamed Ali Ellouze dont le bureau est sis à Av Habib Maazoun Im .Mondial 4 ème étage Sfax.

Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) de la mise à prix avant la date de l'adjudication.

Les enchères sont faites par l'intermédiaire d'un avocat Les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent au préalable avoir une autorisation de monsieur le gouverneur de kairouan Maitre Mohamed Ali ellouze.

2019X00901VEPA1

Vente de biens immobiliers enregistrés sous un avertissement existant en tant que biens immobiliers

Maître Abbes Abdelfatteh

Avocat à la cour de cassation immeuble El Intilaka Bloc B 2 - 5ème Etage. Sfax

TEL 74 296 008

FAX 74 296 014

Après jugement de premier report pour réduction de 40 % de la mise à prix

Poursuivant : 1- Les héritiers de Semir Hriz sa veuve Iklasse bent Salem Abid dans le droit même et dans le droit de ses enfants Yasmine Roudaina Hriz née le 25/6/2001 et Ilyes Hriz née le 28/2/2005.

2- Iklasse Bent Salem Abid dans le droit même en tant que créancière affaire de la maison - CIN 05296379.

Le siège de leur intelligence dans ce dossier au bureau de Maître Abbés Abdelfattah avocat auprès de la cour de cassation, immeuble El Intilaka Esc B2 5éme étage App n° 4 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Abbés Abdelfatteh avocat auprès de la cour de cassation, immeuble El Intilaka Esc B2 5éme étage App n° 4 Sfax.

Partie adverse : Mokhtar Emana habite à Nakta El Kadima Chaffar Mahres gouvernorat de Sfax CIN 01197608.

Immeuble mis en vente : Toute la parcelle est située dans la région de Shaffar et appartient à la garde de Mahres gouvernorat de Sfax il est bordé au sud par le chemin de fer et est et ouest par les voisins et au nord par la route principale n° 1 entre Sfax et gabès contient 12 oliviers mesure sud nord de l'est 47,77 m et de l'ouest 45.54 m et de l'est ouest du sud 75,26 m et du nord 80,12 m d'une superficie de 3728 m2 fait l'objet du numéro de bien immobilier 85398 Sfax.

La mise à prix : La valeur des immeubles est estimée par les deux experts Madame Hela Ben Mahfoudh et Monsieur Najib Mtibaa au cours de l'affaire n° 2122 du 5/6/2018 par 37280 dinars

La mise à prix est réduite à 22 368 000.

Date et lieu de l'adjudication :

Est fixée pour le mercredi 7/8/2019 devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax 2.

Visite le l'immeuble : Est possible tous les jours de 8h à 17h pour tout supplément d'information consulter le cahier des charges déposé au bureau de l'avocat poursuivant et au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2.

La participation aux enchères est ouverte à toute personne ayant consigné le tiers de la mise à prix. Elle n'est possible que par ministère d'avocat.

2019X00909VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Arab Tunisien Bank (ATB) en la personne de son représentant légal, SA sis à 9 rue Hedi Nouira Tunis R.C : B167001997 domicile élue Etude chez Arab Debt Recovery (ADR) 5 palace talirane, 8ème étage 1002 Tunis - Belvédère Tunisie.

La partie saisie :

Iskander Hachicha, CIN 05272568 gérant d'une société demeurant à la route l'aéroport km 11 Sfax, rue 5 aout immeuble carrefour appartenant n°4 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé « essaada » objet du TF n°58608 Sfax sis à la route de Sidi Salem dérivé de la route de gabes km8 et à 1 km de cette route Sfax avenue Bachir Khrayef consistant en un terrain d'une contenance de 8904 m² délimité du coté sud par Bornia Charmi et Aoui, du coté est par une entrée d'où son entrée et par Arbi Maraaoui, du coté ouest par un ruisseau et du coté nord par une haie en figuier de barbarie ensuite feu Ali Channi, le terrain est délaissé il contient quelques palmiers son entrée et du coté est par une piste qui mène jusqu'à la mer.

Mise à prix : (71.232.000 dt) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 7/8/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X00913VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Attijerri de Tunisie (Attijeri Bank) en la personne de son représentant légal, S.A. R.C : B140811997, sise à 24 rue Hédi Karray Centre Urbain Nord, domicile élu chez maître Atitallah Adel

demeurant à Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie :

La société tunisienne de transformation, de maintenance et de rénovation d'équipements industriels et maritimes SOTTMAR, société anonyme RC n°B116451996, MF : 536917P dont le siège social rue Mohamed Hédi Khafacha zone industrielle Madagascar Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «noureddine» objet du titre foncier n°43002 Sfax composé de la parcelle n°79 au bord de la mer méditerranéenne d'une contenance de 3157 m² consistant en un terrain clôturé sur lequel est édifié une usine, une administration et une loge de gardien sis à la zone industrielle Madagascar délimitée du coté sud, est, ouest par des rues et du coté nord par une usine de marbre.

La construction est composée d'une administration contenant un hall avec une réception, un bureau, un couloir, 3 bureaux, 2 toilettes, un lave main et un autre couloir menant à 2 bureaux, une toilette, un salon et le reste est divisé par des bandes d'aluminium comprend 6 bureau, dont l'un contient un dépôt et à la réception existe une porte menant à un espace adjacent à un vestiaire, 2 douches, 2 toilettes et un magasin et au coté ouest un autre atelier.

Mise à prix : (893.000.000) frais en sus

La date et lieu de la vente : le 5/8/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X00914VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : Attejari Bank en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à Tunis

- Partie saisie : Emro El Kaies Ben Abderrazek Jaidane, demeurant à rue Essalem Cité Riadh 1 Ksar Hellal Monastir, titulaire de la C I N n° 06756941 .

- Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse MF 371670/X

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité des parts indivises du titre foncier n° 32726 Monastir dénommé "FEDIA" et qui sont de l'ordre de 200 parts représentant un appartement sis au premier étage de 200 m2 comme superficie sis à rue de la paix Ksar Hellal

- Mise à prix : La mise à prix est fixée après le rabais de 40 % à la somme de 94 158 DT 288 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

- Date et lieu de l'adjudication aura lieu le mercredi 7/8/2019 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

- Conditions de visite de l'immeuble: sans conditions.

2019A00226VEPA1

Vente Immobilière à l'enchère publique

1- Poursuivants : 1) Hmida Bent Elhedi Rhimi, 2) Sofiene Ben Smida Horcheni, 3) Jamila Bent Smida Horcheni , domiciliées à Mwalla, Gafsa.

2- Avocat poursuivant : Maître Saad Ammar avocat auprès de la cour d'appel, Demeurant au rue Mohamed Ali Zitouni Gafsa.

3- Partie saisie: Zounaykha Bent Ettayeb Ben Eshili Mrad, domiciliée à Cité Elassala Gafsa.

4- Immeuble saisi : immeuble immatriculé, sis au Ras Elkef Gafsa, sous le numéro 13759 Gafsa nommé «Om elkher » sa superficie est 400 m2 immatriculé aux registres de l'administration des titres fonciers de Gafsa le 2/3/2010 Gafsa 50 numéro 322 contient à l'intérieur du gravier du coté de nord ou trouve une terre non bâti de monsieur Mohamed Ettaher Arfa et du coté sud la maison de Zina Tlili et de coté Est Rue et du coté ouest Zouhour Bent Bachir et maison de l'autre et maison de Najib Echebbi.

5- Mise à prix : Cent huit mille dinars (108.000.000d) Selon estimation de l'expert Mr Ridha Silimi et Mr Abdelahmid Souf nommés par ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Gafsa n°26519 daté du 16/1/2018.

6- Date d'audience: Jeudi Huit aout deux mille dix Neuf (8/8/2019) à neuf heures du matin et heures suivantes, devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première Instance de Gafsa.

7- Visite des lieux: la visite de lieux peut se faire tous les jours aux heures de travail et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier des charges et doit consigner le tiers du prix, s'il est étranger il doit obtenir l'autorisation administrative nécessaire.

2019D00066VEPA1

Vente aux ENCHERES PUBLIQUES APRES REDUCTION DU PRIX DE 40 %

Saisissants : 1/ Guestai Ezeddine 2/ guesmi Ranya 3/ Guesmi Ezeddine au nom et pour le compte de leur fils mineur Rayane demeurant tous à la Avenue Ferhat Hached rue constantine Menzel Bourguiba , faisant élection de domicile en l'étude de leurs avocat Maître Nefzi Radhouane au 57 avenue Habib Bourguiba à Bizerte.

Avocat Poursuivant : Maître Nefzi Radhouane dont l'étude est au 57 avenue Habib Bourguiba à Bizerte titulaire d'un matricule fiscal n1041368 Q.

Partie saisie : 1- Abidi Assouna demeurant Avenue Ferhat Hached rue Constantine n° 4 cité Ennajah Menzel Bourguiba.

2- Ben Said Guamra demeurante avenue Ferhat Hached rue constantine n° 4 cité Ennajah Menzel Bourguiba

Immeuble Objet de la vente : la propriété consiste en un immeuble résidentiel situé au rez-de-chaussée situé à rue elfouledh à la ville de Menzel Bourguiba dans un quartier résidentiel caractérisé par son aspect populaire unique de ses habitations, habité par un groupe social dont le revenue moyen est disponible dans certains des magasins sporadiques, la maison s'étend sur une superficie de 144 mètres carrés et sur un jardin de 74 mètres carrés.

La propriété se compose d'un jardin et de l'entrée; la maison se compose de trois pièces et d'un hall sièges de cuisine, salle de bain, intérieur et cour.

Mise à prix: Aprés Reduction de 40 % le prix d'ouverture de l'immeuble a été fixé de soixante sept mille cent quarante dinars hormis les frais taxés qui est de deux mille cent quarante trois dinars 756 millimes y compris les honoraires de l'avocat qui est de mille dinars.

Date et lieu de l'adjudication :

Mardi le 6 Aout 2019 à neuf heures devant la chambre des saisies immobilières du tribunal de première instance de Bizerte, quai Tarak Ibn Zied à Bizerte.

Conditions de visite de l'immeuble: l'immeuble peut être visité tous les jours de neuf heures du matin à dix sept heures.

Conditions de participation aux enchères : la participation aux enchères ne peut être faite que par avocat par celui qui a consigné le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignations ou a présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable du même montant, les étrangers ne peuvent participer aux enchères qu'après l'obtention de l'autorisation du gouverneur.

2019W00214VEPA1

Vente aux enchères publiques

1) Poursuivant : Société "SIMAC" S.A.R.L dont son domicile élue est au Bureau d'avocat Maître Kbaier Khemais Av. H. Bourguiba Jemmel, immatriculée au R.C du tribunal de 1ère instance de Monastir sous le n°B134162001, M.F 000M/A/757551/G non affiliée à la C.N.S.S.

2) Partie saisie : Hadded Taher, N° C.I.N 06754640, Demeurant à la Rue Taha Hsin Zeramdine.

3) Avocat poursuivant : Maître Kbaier Khemaies - Av. H.Bourguiba Jemmel.

4) Immeuble mis en vente : La totalité d'un lot de terrain agricole situé à Zeramdine sud, d'une superficie de 15357 m² objet du titre foncier n°38090 Monastir.

5) Mise à prix : cinquante trois mille huit cent soixante douze dinars (53872 D) plus les frais de cette adjudication.

6) Date et lieu de la vente : La vente aura lieu à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Monastir le 7 août 2019 à 9h du matin au palais de justice Monastir.

7) La visite de l'immeuble : peut s'effectuer tous les jours pendant l'horaire administratif.

2019P00281VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

La vente immobilière aura lieu mardi 6/8/2019 à 9 heures du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de 1 ère instance de sidi bouzid.

- le saisissant : Moncef Ben dhaw kadri ,demeurant à essaida ergueb sidi bouzid son avocat poursuivant Maitre Abdelwaheb Said Avenue Ahmed tlili Sidi bouzid.

- la partie saisie : 1- Eljiya Bent Ali Ben Messaoud Akermi, demeurante à ergueb Sidi Bouzid.

2- Wahiba Bent Ali Ben Messaoud Akermi,demeurante à ergueb sidi bouzid.

3- Ayda Bent Ali Ben Messaoud Akermi, demeurante à ergueb sidi bouzid.

- L'immeuble saisi : objet de la vente : la propriété fait l'objet de la mise -en-vente dans un immeuble de deux étages, le thème de l'immobilier n° 88176 Sidi bouzid nommé «cirine» dont la superficie totale est (2 ART; 47 centiares) divisée en 247 divisions Numéro 1 du numéro de la pièce 1 et situé à Ergueb Sidi Bouzid au niveau de l'intersection de deux rues mohammed al-akrmi bachlouna et la

rue elghazali, la propriété est située à l'EST dar al-bacha et al-ma'asara ,et l'ouest de la rue mohammed Al-arbi Bachlouna ,nord rue elghazeli et sud société elquawefil et hassan omri ,le bâtiment est situé sur toute la propriété du rez-de-chaussée et du haut sur seulement une partie du rez-de-chaussée du coté des deux rues.

- le rez-de-chaussée est situé dans la zone de la parcelle dans trois magasins ouverts sur la rue Mohammed el- akermi bachlouna et le reste est une habitation composée de deux entrées donnant l'insecte des rues et d'un couloir menant au dernier étage ,un très grand centre ,une cuisine ,deux salons et trois chambres à coucher ,et un hall arrière pour la ventilation ses murs extérieurs sont construits en pierre d'une largeur de 50 cm, ses murs intérieurs sont tous construits avec une roue et son toit est surélevé avec des colonnes de béton armé, le plafond est «un tapis de dalle» en béton armé et le rez-de-chaussée est recouvert de parterre.

- l'étage supérieur est un toit au-dessus du rez-de-chaussée ,de la piste et de l'habitation se compose d'une cuisine et d'une salle de bains, deux chambres et deux balcons donnant sur les rues adjacentes de la propriété et un escalier à ciel ouvert cette habitation à ses murs extérieurs et son intérieur construit du salaire et un toit surélevé sur des piliers en béton armé et le toit est construit d'une sorte de tapis en béton armé et le logement est en bon état et est nouvellement construit et la salle de bain est équipée d'une douche et WC avec siège et le sol et les murs sont recouverts de vantants et troc ,la cuisine est également équipée d'un hall d'entrée et le plancher du logement de l'étage supérieur est recouvert de parterre.

L'immobilier fait l'objet d'une saisie est situé au centre de la région centrale de ville d'ergueb et les quartiers résidentiels populaires comme il est situé à l'intersection de deux routes. l'expert a estimé que la valeur financière par mètre est de cinq cent soixante dinars (562.000d) au rez-de-chaussée et de cinq cent soixante-deux dinars (562.000d) par mètre à l'étage supérieur et les magasins de la propriété, deux entrées eux fermés et non exploités et un magasin ouvert et son revenu habituel est estimé à quatre vingt-huit dinars (1.800.000d) par an.

Ou il s'est rendu compte que le terrain sur lequel la construction est estimée à 247 mètres carrés et sa valeur financière est estimée à vingt -huit mille quatre cent cinq dinars (28.405.000d) et construit au-dessus, magasins sur une superficie de soixante mètre carrés valant trente six mille dinars (36.000.000d) le rez-de-chaussée a une surface plate 187 mètre carrés sa valeur financière est de soixante-dix-huit mille cinq cent quarante dinars (78.540.000d) ,l'étage supérieur a une habitation sur une zone de 90 mètre carrés sa valeur est estimée à quarante cinq mille et neuf cent dinars (45.900.000d) ,et après avoir identifié les prix actuels du travail et traité actuellement avec cette région, l'expert

«Mohamed Habib Bouzidi » a estimé selon l'ordonnance sur requête n°12323 du 20/2/2019 délivré par le président du tribunal de 1ère instance de Sidi Bouzid

- Mise à prix : cent quatre vingt huit milles huit cent quarante cinq dinars (188.845.000d).

- Visite de l'immeuble : Durant toute la semaine de 10 h du matin jusqu'a 16 h et pour plus l'information consulter l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

- Observations : toute personne désirant participer à l'enchère devrant consigner 1/3 au moins de la mise à prix à l'aide d'un avocat.

2019Y00043VEPA1

Vente aux encheres publiques sur saisie immobilière

après réduction de la mise à prix initiale de 40 %

Etude de Maître Mohamed Sarhane Khlif

Avocat à la cour de Cassation

de la société d'avocats Meziou Knani et Khlif «MK&K» SARL

située au 15 rue 1er Juin, Mutuelle ville, Tunis

immatriculée au registre de commerce de Tunis sous le numéro B24109832009

immatriculée au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 1108816J

ayant pour matricule fiscal le numéro 1108816J/A/M/000

TEL : (70) 015.087

FAX : (71) 844.564

Poursuivant : Abdessatar Chetioui, gérant d'une société, titulaire de la C.I.N n°00122788 délivrée le 7/8/2007, demeurant au 7 rue kobros, la Marsa, Tunis.

Avocat chargé de la procédure : Maître Mohamed Sarhane Khlif Avocat auprès de la cour de cassation, de la société d'avocats Meziou Knani et Khlif « MK&K » SARL, située au 15 rue 1er Juin, Mutuelle ville, Tunis.

Parties saisies : 1/ Mohamed Faouzi Ben Chadely ben Allala Sbabti, gérant de la société civile immobilière résidence Rahma, Titulaire de la C.I.N N°00169524 délivrée le 30/6/2016, demeurant à l'ariana 1 rue Abou Naouess Borj Elbakkouche, ayant pour domiciliation au bureau de son avocat maitre Fethi Mouldi sis à Tunis 18 rue de l'Iraq 1er étage.

2/ la société civile immobilière résidence Rahma, société civile, R.C n°168132000 à l'Ariana immatriculée au registre national des entreprises

sous l'identifiant unique 00552353, représentée par son gérant, son siège social à l'Ariana 1 rue Abou Naouess Borj Elbakkouche, ayant pour domiciliation au bureau de son avocat maitre Fethi Mouldi sis à Tunis 18 rue de l'Iraq 1ére étage.

Désignation de l'immeuble à vendre : Tout l'immeuble, objet du titre foncier n°579490 Nabeul intitulé «essbabti 4», sis à Bir Bouragba, la délégation de Hammamet, la ville de Nabeul.

Cet immeuble, qui est la propriété de la partie adverse Monsieur Mohamed Faouzi Ben Chedhly Ben Allela Essbabti, consiste en un terrain valable pour bâtiment sis à Yasmine Hammamet sud, Nabeul, pour superficie de 909 mètre carré, segmenté pour 909 parts et ne contient aucun bâtiment ou autres. Il est entouré d'un mur de briques à une hauteur de 1,40 mètre du côté intérieur et du côté Est, le côté Ouest étant entouré d'un bâtiment résidentiel.

Cette propriété, objet de la saisie, est un terrain sans construction est situé dans une zone résidentielle de loisirs, propice à la construction.

Les frontières du titre foncier n°579490 Nabeul : l'immeuble est délimité du côté intérieur le terrain de Monsieur Tarek Gharbi, du côté kan Rue Banafsaj, du côté de l'Est une rue, et du côté de l'ouest un terrain bâti sur lui une maison.

Ce terrain se compose de 3 segments : n°238, 237 et 2, sis à Bir Bou Ragba, délégation Hammamet, Nabeul, le titre foncier principal 545057 Nabeul.

Et ce conformément à l'expertise faite, le 5 février 2019, par Monsieur Mahmoud Ben Abdelkader Ben Abda, l'expert en topographie conformément à l'ordonnance sur requête rendue, le 17 décembre 2018, sous le numéro 48333, par le président du tribunal de les instance de Grombalia et conformément à la mise en demeure n°09085 substituant la saisie-exécution, faite par l'huissier notaire Monsieur Atef Hadj Amor le 7 mars 2019.

La Mise à Prix :(469.044,000 Dinars) après réduction de la mise à prix initiale de 40 %, outre les frais et honoraires de poursuite fixés par le Tribunal à (3.893,528 Dinars) ainsi les nouveaux frais engendrés par le renvoi.

Date et lieu de la vente aux enchères : Lundi 5 Aout 2019, à partir de 9H00, devant la chambre des criées auprès du tribunal de première Instance de Grombalia.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine, de jour, conformément à la loi.

Pour plus de renseignements, s'adresser au greffe du Tribunal de première instance de Grombalia où est déposé le cahier des charges ou au Cabinet de Maître Mohamed Sarhane Khlif, 15 rue 1er Juin, Mutuelle ville, Tunis.

Observations : 1 - Pour participer aux enchères, les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur de la région.

2 - L'enchérissement ne peut avoir lieu que par l'intermédiaire d'un Avocat après consignation au moins du tiers de la mise à prix ou par un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2019402505VEPA1

Vente aux enchères Publiques

Etude Maître Henda Ben Rejeb

Partie poursuivante: Banque Nationale Agricole, SA selon son représentant légal RC n° B142431996 son siège social à la Rue Hédi Nouira Tunis.

Partie poursuivie: Société Anis SARL selon son représentant légal; son RC n°B1125821997; son siège social sis à la zone industrielle, Poudrière 2 Sfax, gouvernorat de Sfax

Avocat de la partie poursuivante: Maître Henda Ben Rejeb avocate prés la Cour de Cassation; son Etude sise au 20 Avenue des Etats-Unis d'Amérique Tunis Belvédère Tel Fax= 71284145. Mobile 98426639 - MF 753244

Description du bien saisi : propriété dénommée Anis sise à Sfax route de Mehdia km 2 zone indle Poudrière 2 Titre Foncier 92649 Sfax sa surface est de 3494 m2 une usine de fabrication de chaussures exploitée par la société anis elle a deux entrées, délimitée à l'est par le croisement route de Mehdia et saltnia à l'ouest par une rue au nord par la parcelle 77 au sud la parcelle 20; le linéaire est 35.51 mètres coté est 35.20 mètres coté ouest 99.22 mètres coté nord et 98.61 mètres coté sud 98;61 mètres : le bati à deux niveaux rez de chausseé 1525 m2 et étage 1200 m2 (atelier et administration) le bati en bon état; les murs avec la peinture à l'eau le parterre en carrelage ;il y'a l'électricité; l'eau l'assainissement; bon emplacement selon l'expert nommé par le tribunal : Les charges grévant le titre: clause de déchéance au profit de l'AFI déposée le 3/12/2008 vol 33/08 n°93; quatre hypothèques au profit de la BIAT trois emises le 3/12/2008 vol 33/08 n° 94(200MD) ; vol;33/08 n° 95(100MD) vol 33/08 n° 98 (500MD) la 4éme emise le 27/1/2012 vol 2/2012 n° 187 privilége de la trésorerie générale pour 88316.861DT émis le 21/5/2015 vol 02/2015 n° 1332 plus hypothèques au profit de la BNA deux émises le 3/12/2008 vol 33/08 n° 96(50MD) et vol 33/08 n° 98(740MD);

hypothèque émise le 26/2/2009 vol 08/09 n° 89 (200MD) et hypothèque émise le 21/12/2010 vol 02/2010 n°3631 (175MD).

Mise à prix : est reportée à un million six cent deux mille Dinars 1.602.000 Dinars plus 3161.029 dinars

fixés lors de la 1ère audience et les frais complémentaires qui seront fixés à la prochaine audience.

La date des enchères et conditions de participation :

L'adjudication aura lieu le lundi 5 Aout 2019 (5/8/2019) à partir de 9 heures du matin à la chambre des criées prés du tribunal de première instance de sfax 1.

La visite des lieux se fait tous les jours à l'horaire administratif et le cahier des charges peut être consulté au greffe du Tribunal de première instance de Sfax 1 et (ou) à l'Etude de l'avocat poursuivant.

L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat et après consignation du tiers de la mise à prix ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire et après autorisation de l'agence foncière industrielle les étrangers doivent en plus être munis de l'autorisation préalable du gouverneur de Sfax.

2019402506VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Rym Barouni

Avocate à la cour

Cercle des Bureaux, B3-12, Centre Urbain Nord 1003 Tunis

Tel : 71947611

Fax : 71947607

Le poursuivant :

La société Brain Informatique en la personne de son représentant légal, SARL, en sa qualité de créancière demanderesse, immatriculée au RC n°B17451998, sise au 23 Rue Jérusalem, Tunis, élisant domicile chez son avocate Maître Rym Barouni, avocate, dont l'Etude est sise au Cercle des Bureaux, B3-12. Centre Urbain Nord, Tunis.

La partie saisie :

Monsieur Rafik Ben Mohamed Ben Aissa, en sa qualité de débiteur saisie, élisant domicile chez Maître Noura Soudani demeurant à la Rue Othmen Tlili N°1, 1er étage Aouina, Tunis, selon l'exploit de notification d'élection de domicile rédigé par l'huissier de justice Me Mohamed Ali Ouni sous le N° 1581 en date du 15/02/2018.

Avocat poursuivant :

Maître Rym Barouni, Avocate à la Cour, MF 856662Q, demeurant Cercle des Bureaux, B3-12, Centre Urbain Nord, Tunis.

Désignation de l'immeuble saisi à vendre :

La totalité des 14 parts sur 40 parts dans l'indivision appartenant à la partie saisie dans la propriété dénommée «Terrain Ben Aissa» objet du Titre Foncier n°189392 Tunis, situé à la Rue de l'Energie Nucléaire, Zone Industrielle La Charguia I, Tunis. La propriété consiste en un lot de terrain triangulaire, d'une superficie totale de 3898 m², contenant des locaux couverts de charpente métallique à usage d'entrepôt ou industriel. Les dimensions de la propriété sont d'une longueur de 111,37 m du côté d'une rue, 70 m du côté de l'ouest. Cet immeuble se trouve derrière un deuxième immeuble appartenant aux héritiers Ben Aissa du côté sud-est.

L'immeuble est délimité du sud-est par une nouvelle construction appartenant aux héritiers Ben Aissa, du nord ouest par une rue, du nord-est par une propriété des tiers, du sud-ouest par une propriété des tiers.

Charges sur l'immeuble :

Il existe une saisie-exécution pratiquée sur l'immeuble saisi suivant un commandement inscrit au titre foncier n°189392 Tunis le 24 Avril 2019, Dépôt Tunis, Volume 19/2 N°907.

Mise à prix :

Le prix de la vente des parts saisies a été fixé à la somme d'un million six cent soixante-neuf mille neuf cent soixante-douze dinars (1.669.972,0000) déterminé en vertu du rapport d'expertise de Mr Mohamed (Ben Ouhiba) Melliti, nommé par ordonnance sur requête du président de tribunal de première instance de Tunis sous le n°8528 en date du 05102/2018.

Date et lieu de l'adjudication

Le mardi 30 juillet 2019 à partir de 9h du matin devant la Chambre des Criées des ventes aux enchères publiques au tribunal de première instance de Tunis I, Palais de Justice, Avenue Bab Bnet, Tunis.

La visite des lieux :

La visite est possible tous les jours de la semaine aux horaires administratifs. Pour de plus amples informations et afin de prendre connaissance des cahiers des charges, s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis. On ne peut participer aux enchères qu'après consignation d'un tiers (1/3) de la mise à prix, les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2019402538VEPA1

Avis aux créanciers

Avis

République Tunisienne

Ministère de la justice

Tribunal de première instance de Ben Arous

Par décision de monsieur le juge compètent datée du 1er mai 2019 il a été décide l'ouverture de la répartition

du prix de la vente de l'immeuble objet du titre foncier n°59577 Ben Arous nomme Dar Mouna Sabiha objet du jugement prononce par le tribunal de première instance de Ben Arous dans l'affaire n° 22834 datée du 6/8/2010 et ce suite à la requête de distribution présentée par maître Rafifa Mohamed Salah avocat représentant madame Sabiha Bent Salem Ben Salem en sa qualité de mandataire de son mari monsieur Moncef Ben Mohamed Ben Chetioui en vertu d'un mandat apès consignation du prix de la vente la trésorerie générale de la Tunisie selon le reçu consignation n° r 001536 et a chaque créancier qui veut participer au partage du prix doit présenter ses créances aux greffes du tribunal par le biais d'un avocat dans un délai ne dépassant pas les 30 jours à partir de la date de la parution de cette publication sous peine de déchéance de ses droits.

Cette publication est rédigée en vertu des articles 466 et 468 du code de procédures civiles et commerciales.

2019T01059VEPA2

Aux créanciers

République Tunisienne

Ministère de la justice et des droits de l'Homme Tribunal de 1 er instance de Ben Arous

Affaire n°205

le 23/5/2019 le juge commissaire au Tribunal de 1ère instance de Ben Arous a rendu dans l'affaire 205 son ordonnance de l'ouverture de la procédure de la distribution du prix obtenu de la vente de meubles aux propriétaires de la société TUN Electro en la personne de son représentant légal situé dans la zone industrielle radés 2040 Ben Arous et après avoir obtenu le prix auprès de la trésorerie régionale de Ben Arous sous le numéro R007473 du 8/9/2017

Suite à la requête déposée par l'avocate Hanen Gassoumi pour le compte de ses clients Ibrahim Ayat Kouche, Fathi Bachar et Helmi Maawi et conformément aux dispositions de l'article 468 cpcc dans les trente jours de la publication au JORT de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion produire ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y'a lieu les dispositions du présent article doivent à précédents

Cet Avis est rendu conformément aux articles 466 et 467 cpcc.

2019R01771VEPA2

Liquidation de la succession du défunt

Mohamed Salah Ben Amor Farhat et sa veuve Akri Bent Sassi Farhat

Suivant décision judiciaire n° 30257 de Monsieur le président du tribunal de première instance du Gafsa en date du 28 février 2019 et celui n° 1586 en date du 1 avril 2019 il a été décidé ce qui suit:

- la nomination de Monsieur Sami Bkakria en tant que liquidateur.

- La nomination du mademoiselle Hanen Jalelli en tant que juge - commissaire.

2019D00067VEPA2

Avis

Société d'étude et de promotion touristique hôtel «JOYA PRADISE», suite à la décision du président de première instance de Médenine n°51 en date du 4-7-2018 promulguant de l'ouverture de la procédure du règlement judiciaire et suite à la demande de l'administrateur judiciaire pour la promulgation de la période d'observation déposée devant le juge de l'institution une décision favorable est prononcée le 19-3-2019 sous le numéro 147796 promulguant une prolongation de la période d'observation pour une période de 3 Mois finissant le 6-7-2019.

2019M00271VEPA2

Publication d'un jugement de clôture des affaires de liquidation

Liquidation des parties communes entre Mme Sonia Abd Elmoula et son époux Fabrisio Angracia

Maître Amel Jouini liquidateur judiciaire annonce en vertu de l'ordonnance sur requête émanant du tribunal de première instance de Tunis n° 23974 du 31/10/2018 que ce dernier a prononcé le 30/5/2019 le jugement de clôture des affaires de liquidation des parties communes entre Mme Sonia Abd Elmoula et son époux Fabrisio Angracia.

2019402500VEPA2

Avis de vente sous pli fermé au plus offrant

Immeuble société "UNIVERSELLE DE SERIGRAPHIE" (faillite)

MF : 00/M/A/20524/L

Le Syndic de Faillite de la Société "UNIVERSELLE DE SERIGRAPHIE" se propose de vendre au plus offrant par cahier de charge un bien immobilier à la route principale n° 1 km 34, 8030 Grombalia.

Les frais divers (frais de rédaction du contrat, frais d'enregistrement...) sont à la charge de l'acheteur.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres et voulant prendre un rendez-vous de visite des lieux doit prendre contact avec le syndic de faillite à son adresse 55 Rue Khareddine Pacha App-A2-Monplaisir - Tunis Tel. : 24608091.

- L'envoi du cahier des charges et tous les documents demandés doivent être par une enveloppe fermée avec la mention : « ne pas ouvrir - Appel d'offre d'acquisition d'un bien immobilier société UNIVERSELLE DE SERIGRAPHIE »

- Les offres doivent être obligatoirement adressées par poste et recommandées avec accusé de réception au nom du tribunal de première instance de Grombalia (Grombalia gouvernorat de Nabeul) au plus tard le 22/7/2019 (le cachet de la poste faisant foi).

L'ouverture des offres et le choix sera effectuée au tribunal de première instance de Grombalia.

- Pour obtenir le cahier des charges le demandeur dois payer deux cents dinars (200dt)

2019402503VEPA2

Décision de clôture des procédures de règlement judiciaire affaire n 100

Société BELDIMED SA

ROUTE MATEUR KM 8 MANOUBA

MF: 0839253D

RC: B127792003

En vertu de la décision rendue dans l'affaire n°100 datée du 26/6/2019 il a été décidé par la chambre de conseil la clôture des procédures de règlement judiciaire ouvertes au profit de la société BELDIMED, la radiation de la personne morale de ladite société du registre de commerce, la publication de la décision de la clôture par le commissaire à l'exécution, la consignation des sommes restantes des opérations de séquestration versées au compte bancaire rattaché à la mission du règlement judiciaire au profit des créanciers aussitôt après déduction des frais nécessaires relatives à la clôture et procéder à la clôture dudit compte.

2019402509VEPA2

REFRIGERATION ET EQUIPEMENT INDUSTRIEL : REI - SARL

Tribunal de première instance de Grombalia

Jugement préparatoire d'ouverture de la procédure de cession Affaire n°195

Date du jugement : 3/6/2019

MF : 0022806C

RC : B127551997

Matricule CNSS : 84376-83

Selon le jugement préparatoire en date du 3/6/2019 dans le cadre de l'affaire n°195 le contrôleur d'exécution Monsieur Mohamed Haouidhek lance un appel d'offres pour la cession de la société REFRIGERATION ET EQUIPEMENT INDUSTRIEL «REI» sise à la zone industrielle Grombalia, avec tous ses éléments d'actifs corporels et incorporels.

Tout intéressé par cet appel d'offre peut acheter le cahier de charges auprès du contrôleur d'exécution Monsieur Mohamed Haouidhek contre le paiement de cent dinars n°11 remboursables et ce à l'adresse suivante : Centre Dorra Bloc C étage 2 bureau n°6 Manar 3 Tunis. Téléphones : 71.887.788 - 98.347.353 - Fax : 71.8873.313.

Le dernier délai de réception des offres a été fixé pour le 29/7/2019. Cachet de la poste faisant foi.

2019402535VEPA2

Avis

En vertu de l'ordonnance sur requête n°90590 rendue par le Tribunal de première instance du Kef en date du 24/6/2019, il a été décidé la nomination de Mr Bilel Rahmouni en tant que liquidateur de la succession du défunt Mr Mohamed Makri pour la recenser, l'administrer, et la repartir entre les héritiers.

Touts Intéressés peut contacter le liquidateur susmentionné à rue 18 Janvier immeuble n°19 Amen Center Appartement AR2, Ariana 2080, tel 71.709.153 fax : 71.709.863.

2019402537VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne de Presse d'Impression d'Edition de Diffusion et de Publicité

«Dar Assabah»

RC : B164771997

S.A au capital de 1088.880,000 dinars

Siège social : Boulevard Med Bouazizi-El Menzah - Tunis

CNSS : N°036730/64

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Presse d'Impression d'Edition de Diffusion et de Publicité «Dar Assabah» sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 30 juillet 2019 à 11h au siège de la Société Boulevard Med Bouazizi à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2018

- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018.

- Approbation des conventions réglementées

- Quitus aux Administrateurs.

- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018

- Fixation des jetons de présence

- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

Tous les documents nécessaires sont à la disposition des actionnaires dans les délais légaux.

2019T01057SANB3

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

«SIBAC»

Société Industrielle de Bâches & de Confection

Société Anonyme au Capital de 600 000 Dinars

Siège Social: Centre Babel - Bloc D

Rue 8000 Montplaisir -1002 Tunis

M.F 02088 K/A/M/000

Messieurs les Actionnaires de la Société Industrielle de Bâches & de Confection «SIBAC», Société anonyme au capital de 600 000 Dinars, sont convoqués au siège social, le 29 Juillet 2019 à dix heures (10H00), en assemblée générale ordinaire annuelle, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2018.

2 - Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018.

3- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes concernant le même exercice;

4- Examen et approbation des conventions conclues dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales;

5- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2018 ;

6- Affectation des résultats.

7- Quitus aux administrateurs;

8- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

9- Renouvellement du mandat d'un administrateur;

10- Questions diverses.

2019R01773SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

INTELLIGENCE ENGINEERING SYSTEMS

«IES»

Société anonyme au capital de 100 000 dinars

Siège social : 114 Avenue du Lac Nord, les Berges du Lac, 1053, Tunis

Matricule fiscal : 1256052/M

Numéro d'affiliation à la CNSS : 321230-63

Messieurs les actionnaires de la société intelligence engineering systems «IES» sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30 Juillet 2019 à 12 heures au siège social de la société sis au 114 Avenue du Lac Nord les Berges du Lac, 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport d'activité pour les exercices 2016, 2017 et 2018,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre des exercices 2016, 2017 et 2018,

- Examen et approbation des états financiers au titre des exercices 2016, 2017 et 2018,

- Affectation du résultat au titre des exercices 2016, 2017 et 2018,

- Approbation des conventions réglementées,

- Quitus aux administrateurs,

- Questions diverses,

- Pouvoirs en vue des formalités,

Les documents prescrits par la loi et destinés à la présente assemblée seront tenus au siège social à la disposition des actionnaires durant le délai légal.

2019R01776SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle

Société SELECT HARDWARE

SA au capital de 1 000.000 dinars

Siège social : 62 Rue des matériaux, avenue union du Maghreb arabe, Route la Soukra Km 8.5 - 2036 Soukra Ariana

RC : B159372002

Matricule fiscal : 817422H/A/M/000

CNSS : 251831-19

Les actionnaires de la société SELECT HARDWARE sont convoqués en assemblée générale annuelle, au siège social le mardi 23 juillet 2019 à onze heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Approbation de la date de la tenue de l'assemblée après les délais légaux

2) Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2018 ;

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes;

4) Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2018 ;

5) Approbation des états financiers de la société de l'exercice 2018 ;

6) Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;

7) Approbation des conventions réglementées régies par l'article 200 (nouveau) et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales;

8) Quitus aux membres du conseil d'administration et au Président Directeur Général;

9) Jetons de présences allouées aux membres du conseil d'administration;

10) Questions diverses;

11) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires au siège social de la Société le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, le rapport du conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2018, rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

2019R01780SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Attijari Finances Tunisie

S.A. au capital de 1000 000 DT

Adresse : Immeuble El Baraka, Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1067251P

Messieurs les actionnaires de la société «Attijari Finances Tunisie» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu, le vendredi 19 juillet 2019 à 10 heures du matin, au siège social de la Société à Immeuble El Baraka, 1er Etage, Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018 ;

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 ;

- Lecture du Rapport Général et du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2018 ;

- Affectation du résultat;

- Renouvellement du mandat de l'administrateur M. Youssef Rouissi ;

- Nomination de M. Driss Nejjar et de M. Kamel Habbachi en qualité d'Administrateurs;

- Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents prévus par la loi sont à la disposition des actionnaires au siège social de la Société durant le délai légal.

2019R01781SANB3

Société Touristique de L'Ile de Djerba

S.A. au capital de 24 700 000 dinars

Siège social : Angle rue du métal et rue des entrepreneurs ZI Charguia II-2035 Tunis Carthage

Identifiant unique au Registre National des Entreprises : 0040782 P

Affiliation CNSS : 81731 - 57

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Touristique de l'Ile de Djerba, sont invités à assister à :

1- L'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 22 juillet 2019 à 11 heures au siège social sis à l'immeuble SOFIDE, angle rue du métal et rue des entrepreneurs ZI Charguia II 2035 Tunis Carthage à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2017,

- Lecture du rapport annuel de gestion de l'exercice 2017,

- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2017,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2017,

- Approbation des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration,

- Délégation des pouvoirs.

2- L'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à la même date à 12 heures au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration,

- Prononciation sur la dissolution de la société,

- Délégation de pouvoirs.

2019R01791SANB3

Convocation du conseil d'administration le vendredi 19-7-2019

Société Hôtel Medi Golf

Société anonyme au capital de 3800 000 dinars

Siège social Hammamet Sud

RC: B138431998

MF: 538954D/A/M/000

Messieurs les membres du conseil d'administration de la Société Medi Golf sont priés d'assister à la réunion du Conseil qui se tiendra le vendredi 19-7-2019 à 12h00 à Hôtel Houda Golf sis à Dkhila Monastir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen du rapport d'activité sur la gestion de l'exercice clos au 31/12/2018.

2- Examen et arrêt des états financiers clos au 31/12/2018.

3- Autorisation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

4- Convocation de l' AGO et fixation de son ordre du jour.

5- Elaboration de projets de résolutions de l'AGO.

6- Questions diverses.

2019S00777SANB3

Convocation du conseil d'administration le vendredi 19-7-2019

Société Houda Invest

Société anonyme au capital de 8.445.000 dinars

Siège social : Hôtel Houda Dkhila Monastir

Registre de commerce : 1540352006

Matricule fiscal : 969060/T/A/M/000

Messieurs les membres du conseil d'administration de la Société Houda invest sont priés d'assister à la réunion da conseil qui se tiendra le vendredi 19-7-2019 à 11h00 au siège de la société sis à Dkhila Monastir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen du rapport d'activité sur la gestion de l'exercice clos au 31/12/2018.

2- Examen et arrêt des états financiers clos au 31/12/2018

3- Autorisation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

4- Convocation de l'AGO et fixation de son ordre du jour

5- Elaboration de projets de résolutions de l'AGO.

6- Questions diverses.

2019S00778SANB3

Convocation du conseil d'administration le vendredi 19-7-2019

Société Hotel Houda

Société anonyme au capital de 3 556 000 dinars

Siège social: Dkhila 5004 - Monastir

R.C B1505411996 M.F020917A.A.M000

Messieurs les membres du conseil d'administration de la Société Hôtel Houda sont priés d'assister à la réunion du conseil qui se tiendra vendredi 19-7-2019 à 10h00 au siège de la société sisi à Dkhila Monastir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport d'activité sur la gestion de l'exercice clos au 31/12/2018.

2. Examen et arrêt des états financiers clos au 31/12/2018

3- Autorisation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

4- Convocation de l'AGO et fixation de son ordre du jour.

5- Elaboration de projets de résolutions de l'AGO.

6- Questions diverses.

2019S00779SANB3

Convocation

Centre D'animation

CASINO SAMARA

Société Anonyme

Capital: 3175455 dinars

siège : Casino Samara Avenue 14 Janvier 2011 Sousse

MF: 455922 LAM000

R.C: B163931996

Tous les actionnaires de la société centre d'animation CASINO SAMARA sont convoqués le Jeudi 1er Août 2019 à 10h du matin au siège de la société boulevard 14 Janvier 2011 Sousse pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Changement de siège social.

2- Revoir la situation juridique et l'avenir de la société.

3- Questions diverses.

2019S00783SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire le vendredi 26-7-2019

Société Gest Hôtel Compaganie hôtel Sousse Palace

SARL au Capital de 220 000 Dinars

Siège Social : Hôtel Houda Dkhila 5000 Monastir

MF: 744082E/A/M/000

Messieurs les associés de la Société Gest Hôtel Compagnie sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 26-7-2019 à 10h00 au siège de la société sis à Dkhila Monastir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation du rapport d'activité sur la gestion de l'exercice clos au 31/12/2018

2. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2018

3. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 115 du code des sociétés commerciales.

4. Affectation de résultat

5. Pouvoirs

2019S00785SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE DE TUNISIE - CENTRE

(SNIT CENTRE)

S.A. au capital : 950.000.000 dinars

Siège social : Rue Bechir Sfar - Sousse

R.C N° : B111694199

Messieurs les actionnaires de la SNIT Centre sont convoqués à se réunir en assemblée générale ordinaire des actionnaires le mercredi 24 juillet 2019 à partir de 12H 30 au siège social de la société nationale immobilière de Tunisie du nord sis à Plate de l'Union Maghreb Arabe - Bizerte, à l'effet d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour ci-après :

1) Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale sur la gestion de l'exercice 2018.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur la gestion de l'exercice 2018 et approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

3) Approbation des états financiers de la SNIT Centre au 31/12/2018.

4) Affectation des résultats de l'exercice 2018.

5) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2018.

6) Questions diverses.

2019S00791SANB3

Deuxième convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société PROVALEX HCV SA

Au capital de 1.845.000 dinars

M.F : 580261XAM000

Sis route de Mahdia Km 22 El Amr - Sfax

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 23 juillet 2019 à partir de 11 heures du matin au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport d'activité du conseil d'administration relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2018,

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2018,

3- Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018,

4- Quitus aux Administrateurs,

5- Affectation du résultat,

6- Fixation des jetons de présence,

7- Nomination d'un commissaire aux comptes pour la période 2019-2020-2021.

2019X00907SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La SNIT SUD porte à la connaissance de tous les actionnaires de la tenue de son assemblée générale ordinaire le mercredi 24 juillet 2019 à 13 heures au siège de la SNIT NORD sis à Place de l'UMA - 7000 Bizerte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion de l'exercice 2018

2) Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur la Gestion de l'exercice 2018 et approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

3) Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2018.

4) Affectation des résultats de l'exercice 2018.

5) Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2018.

6) Reconduction du mandat de deux membres du conseil d'administration.

2019X00910SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de l'environnement et de plantation Moularès

S.A. au capital de 2.000.000 DT

Siège social : 17 Cité moderne Moularès 2110

RC : B1712752012

MF : 1230485 Y/A/M/000

Affiliation CNSS : 309908-90

Les actionnaires de la Société de l'environnement et de plantation sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 26 juillet 2019 à 9 h à Gafsa à l'effet de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport la gestion de l'année 2017.

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes afférents aux états financiers de l'exercice 2017.

3- Lecture et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2017.

4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2017.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2017.

6- Nomination de nouveaux membres de conseil d'administration.

7- L'approbation de la nouvelle structure de conseil d'administration.

8- Renouvellement du mondât du commissaire aux comptes.

Tous les documents relatifs à l'assemblée générale ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2019D00068SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société ELGSOUR pour conditionnement d'huile végétale S.A

Au Capital Social de 680.000 Dinars divisé en 68.000 actions de 10 dinars chacune

Adresse : Z.I Route Ben Guerden KM3 Médenine sud Médenine

Messieurs les actionnaires de la société «EL GSOUR.SA» sont invités à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 23 juillet 2019 à 10h au siège de la STB SICAR à Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du retard de la tenue et du mode de la convocation de l'assemblée générale ordinaire relative aux exercices 2016 et 2017 ;

2. Lecture des rapports de la gestion relative aux exercices 2016 et 2017 ;

3. Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes relatif aux exercices 2016 et 2017 ;

4. Approbation des rapports d'activités et états financiers relatifs aux exercices 2016 et 2017 ;

5. Approbation des opérations visées par l'article 200 et ses suivants du code des sociétés commerciales pour les années 2016 et 2017 ;

6. Quitus aux administrateurs sur leur gestion au titre des exercices 2016 et 2017 ;

7. Affectation des résultats;

8. Jetons de présence;

9. Renouvellement des mandats des administrateurs;

10. Renouvellement des mandats du commissaire aux comptes;

11. Pouvoirs et formalités.

2019M00275SANB3

Convocation Pour L'A.G.O

SOCIETE GOLF SERVICES DE GABES

Rue Ali Ben Khalifa Gabès

MF : 780618 V/A/M/000

Messieurs les associés de la société Golf services de Gabes sont invités d'assister à l'A.G.O. 2018 qui se tiendra le samedi 27 Juillet 2019 à 10:00h à l'hôtel de Chams Gabès et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture et approbation des états financiers pour l'exercice 2018,

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018,

- Quitus au gérant, affectation des résultats et questions diverses.

2019Z00133SANB3

Convocation

Société Immobilière Essid Zouheir

Société anonyme

Capital social : 620.000 dt

Siège social zone industrielle Dar Chaabene El Fehry

Matricule fiscal : 1549342X/A/M/000

Tous les actionnaires de la société «Immobilière Essid Zouheir S.A » sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 20/7/2019 à 9h00 au siège de la société pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant:

- Approbation de cession d'actions et Admission de nouveaux actionnaires.

2019N00447SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2016

SOCIETE HOTELIERE RIADH

S.A au capital social de 3.528.150 D

Siège : Avenue Mongi Slim - Hôtel Riadh - Nabeul

R.C : B137811998

M.F : 039620 E H M 000

CNSS : 84451-61

Les actionnaires de la Société Hôtelière Riadh sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2016 qui se tiendra le 24 juillet 2019 à 10h au siège de la société à l'hôtel Riadh, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2016 à l'assemblée générale ordinaire.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2016.

3- Approbation des états financiers de l'année 2016.

4- Approbation des conventions réglementées.

5- Affectation des résultats.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Fixation du montant des jetons de présence,

8- Nomination des membres du conseil d'administration.

Les actionnaires désireux de consulter les documents de l'assemblée générale peuvent le faire au siège social de la Société Hôtelière Riadh (av. Mongi Slim - Hôtel Riadh - Nabeul) dès la parution de cet avis.

2019N00450SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société HOTELIERE RIADH

S.A au capital social de 3.528.150 D

Siège : Avenue Mongi Slim - Hôtel Riadh - Nabeul

R.C : B137811998

M.F : 039620 E A M 000

CNSS : 84451-61

Les actionnaires de la Société Hôtelière Riadh sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 24 juillet 2019 à 12h au siège de la société à l'hôtel Riadh, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen de la continuité d'activité de la société conformément à l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales.

2019N00451SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE D'EXPLOITATION ET DE GESTION DES OUVRAGES ET RESEAUX (SEGOR)

S.A. au capital de 8.250.000D.

I.U : 0757384K

M.F : 0757384KAM000

CNSS : 144017-69

Siège social : 14, rue New Delhi 1002 Tunis Belvédère

Messieurs les actionnaires de la société SEGOR sont convoqués le

Mardi 16 juillet 2019 à 10h au siège social de SCET-TUNISIE - 2, rue Sahab Ibn Abbad - 1002 Tunis, Belvédère, en assemblée générale extraordinaire en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant : Amendement des statuts.

2019402498SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SORENCO SA

5 rue de Touraine Cité jardins 1002 Tunis

Capital de 157 500 TND

RC : 1114211996

MF : 0437413RAM001

Les actionnaires de SORENCO SA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 17 juillet 2019 à 14 heures, au siège social de la société, sis au 5 rue de Touraine, Cité jardin 1002 Tunis, pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1- Rapport de gestion. relatif à l'activité de la société au cours de l'exercice 2018 et son approbation,

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes,

3- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018,

4- Affectation du résultat de l'exercice 2018,

5- Quitus aux administrateurs,

6- Approbation des conventions règlementées,

7- Questions diverses.

2019402499SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MONETIQUE-TUNISIE

S.A au capital de 5.000.000 D

Siège social : Centre Urbain Nord Sana Center Immeuble «C» 1082 - Tunis

RC Tunis n° B110131997

Les actionnaires de la Société Monétique - Tunisie sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire, le Lundi 22 juillet 2019, à 11h au siège de Monétique - Tunisie, Centre Urbain Nord, Sana Center Immeuble «C » 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un commissaire aux comptes de 2019 à 2021,

- Questions diverses.

2019402502SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

COMPAGNIE TUNISIENNE DE FORAGE

Société anonyme

Capital social : 10500.000 dinars

R.C : N°BI35442001

Siège social : 19 Rue de l'Artisanat Charguia 2 Aéroport 2035 - Ariana

Messieurs les actionnaires de la COMPAGNIE TUNISIENNE DE FORAGE «CTF» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire n°46, le jeudi 18 juillet 2019 à 9h au siège social de la compagnie sis à 19 rue de l'artisanat Charguia 2 aéroport 2035 Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de nomination de nouveaux membres au Conseil d'Administration de la CTF.

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société pour l'exercice 2018.

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 ainsi que les opérations et conventions conclues dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

5. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2018.

6. Fixation du montant des jetons de présence du conseil d'administration pour l'exercice 2018.

7. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

8. Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour les années : 2019, 2020 et 2021.

9. Fixation du montant des jetons de présence des membres de la commission permanente d'audit pour l'exercice 2018.

10. Délégation de publication.

2019402513SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Aviation Training Center of Tunisia

Société anonyme

Capital social 17 500 000 Dinars

Siège social : Les côtes de Carthage Zone Touristique Gammarth, 2078 la Marsa

Matricule Fiscal : 820666C/A/M/000

Registre de commerce : 134922003

Les actionnaires de la société Aviation Training Center of Tunisia «ATCT» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social d'ATCT, sis aux côtes de Carthage zone touristique Gammarth 2078 la Marsa, le 24 juillet 2019 à 11 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration à l'assemblée générale ordinaire relatif à l'exercice 2018.

2. Lecture du l'apport général du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2018.

3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre des conventions visées à l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales et l'approbation des dites conventions.

4. Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2018.

6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration au titre de la gestion de l'exercice 2018.

7. Ratification de la désignation de nouveaux administrateurs.

8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2019402519SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Aviation Training Center of Tunisia

Société anonyme

Capital social 17 500 000 Dinars

Siège social : Les côtes de Carthage Zone Touristique Gammarth, 2078 la Marsa

Matricule Fiscal : 820666C/A/M/000

Registre de commerce : 134922003

Les actionnaires de la société Aviation Training Center of Tunisia «ATCT» sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra au siège social d'ATCT, sis aux côtes de Carthage zone touristique Gammarth 2078 la Marsa, le 24 juillet 2019 à 12 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation de capital social de la société Aviation Training Center of Tunisia «ATCT».

2. Délégation du pouvoir au Conseil d'Administration pour la concrétisation de l'augmentation de capital

3. Modification conséquente de l'article 6 des statuts.

2019402520SANB3

Convocation à l'AGO

STEG Energies Renouvelables

Raison sociale : STEG Energies Renouvelables

Société anonyme

Capital social : 1 250 000 Dinars

Registre de commerce : B2497222010

Matricule Fiscal : 1152542 C/A/M/000

Messieurs Les actionnaires de la société STEG Energies Renouvelables sont convoqués par le Conseil d'Administration en assemblée générale ordinaire, à son siège social, sis à Immeuble Assurance Salim, 2ème étage, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, le vendredi 19 juillet 2019 à 12 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion pour l'année 2018

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes

3. Approbation du rapport de gestion et des Etats Financiers relatifs à l'exercice 2018

4. Approbation des opérations citées dans le Rapport spécial du commissaire aux comptes

5. Quitus aux administrateurs

6. Affectation du résultat de l'exercice 2018

7. Fixation du montant des Jetons de Présence au titre de l'année 2018

8. Approbation de la nomination de nouveaux administrateurs

9. Nomination des administrateurs de STEG ER

10. Nomination du commissaire aux comptes.

2019402521SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

HOLGED TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 33.645.000 Dinars

Siège social : Yasmine Tower Bloc C - 6ème étage - Centre Urbain Nord - 1082

Matricule Fiscal : 1519569 Z/A/M/000

Identifiant Unique RNE : 1519569 Z

Messieurs les actionnaires de la HOLGED TUNISIE S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 29 juillet 2019 à 10 heures au siège de l'International School of Carthage, Rue Hasdrubal, les Jardins de Carthage, Ain Zaghouan, 2046, Tunis, à 10H, et ce, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif aux comptes individuels et consolidés clos le 31/12/2017 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes ;

- Approbation des conventions règlementées ;

- Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2017 et affectation du résultat de l'exercice 2017 ;

- Nomination d'un deuxième commissaire aux comptes;

- Quitus aux administrateurs;

- Pouvoirs pour formalité.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société durant le délai légal.

2019402524SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La Société Tunisienne d'Assurances "Lloyd Tunisien" SA

Au capital de 45.000.000 DT

Siège social : Avenue Tahar Haddad, Immeuble "Lloyd Les Berges du Lac, 1053 Tunis

MF : 2395T/P/M/000

RC : B1163651997

CNSS : 3637-48

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Assurances « LLOYD TUNISIEN » sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le mardi 23 juillet 2019 à 10 H, au siège de la société TPR sis à la rue des usines Z.I Sidi Rézig 2033 Mégrine, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- La ratification des modalités et délai de convocation,

2- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018,

3- Lecture des rapports, général et spécial, des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2018,

4- Lecture et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018,

5- Affectation des résultats,

6- Quitus aux Administrateurs,

7- Renouvellement des mandats des administrateurs,

8- Nomination d'un commissaire aux comptes.

2019402528SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

GLOBAL INTELLIGENCE SYSTEMS «GIS»

Société à responsabilité limitée

au capital de: 20 000 dinars

SIEGE SOCIAL : 114 Avenue du Lac Nord, les Berges du Lac, 1053, Tunis

Matricule fiscal : 1264567H/A/M/0000

Numéro d'affiliation à la CNSS : 321333-69

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE GLOBAL INTELLIGENCE SYSTEMS «GIS» sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30 Juillet 2019 à 11 heures au siège social de la société sis au 114 Avenue du Lac Nord les Berges du Lac, 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport d'activité pour les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre des exercices 2015, 2016, 2017 et 2018;

- Examen et approbation des états financiers au titre des exercices 2015, 2016, 2017 et 2018;

Affectation du résultat au titre des exercices 2015, 2016, 2017 et 2018;

- Approbation des conventions réglementées ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Questions diverses ;

- Pouvoirs en vue des formalités.

Les documents prescrits par la loi et destinés à la présente assemblée seront tenus au siège social à la disposition des actionnaires durant le délai légal.

2019R01775SRLB3

Autres sociétés

Avis

Les membres du conseil d'Administration de la Société Coopérative "Athar" Sbeïtla Kasserine invitent les participant à assister à la plénière de 2018 le jeudi le 24 Juillet 2019 à 10h pour discuter :

- Récitation du rapport moral et financière pour l'année 2018.

- Récitation du rapport contrôleur foncière

- Renouvellement du conseil d'administration.

Remarque :

1. Tous les rapports sont disponibles au siège de la société pour les consulter à partir de 8ème jour avant la réunion plénière.

2. Soumission des candidatures pour la composition du conseil d'administration du 16/7/2019 au 24/7/2019 (7 jours) pour le président du conseil d'administration.

2019K00062SODB3

Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire

Le conseil d'administration de la société Viticole Bir Drassen invitera tous les adhérents de la société à assister à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2018 qui aura lieu le samedi 3 Aout 2019 à 10h00 à la cave de Bir drassen pour discuter l'ordre du jour suivant:

1 - Lecture du rapport moral et financier pour l'exercice 2018.

2 - Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018.

3 - Discussion des rapports et des réponses.

4 - Acceptation des nouveaux adhérents et tenir compte des demandes de remboursement du capital

5 - Approbation des états financiers et les rapports pour l'exercice 2018 et quitus de conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2018.

6 - Affectation des résultats de l'exercice 2018 et distribution des bénéfices.

7- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2019/2020/2021.

8 - Election d'Un tiers des membres du conseil d'administration.

Conformément au chapitre 15, paragraphe 2 du statuts, les adhérents peuvent consulter les procès-verbaux du conseil d'administration, les comptes et les rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018 à compter du 26 juillet 2019 au siège de la société situé au 34 av. de la liberté- Korba.

Conformément à l'article 27 du statuts de la société, aux personnes souhaitant se porter candidates au conseil d'administration, il doit présenter une demande au nom du président du conseil d'administration au siège social de la société avant le 24 juillet 2019.

Conformément à l'article 18 Chapitre 5 des statuts de la société : Toute personne qui a un empêchement a le droit d'engager un remplaçant par une procuration légalisée pour la représenter à l'assemblée générale.

Le suppléant est un autre adhérent ou le conjoint de la personne nommée ou l'une de ses personnes à charge, ou l'un de ses actifs ou un membre de sa famille.

2019N00449SODB3

Convocation à une assemblée générale constitutive

Le comité constitutif de la société mutuelle de base de service Agricole «Arvalis» Invite tous les adhérents de la société mutuelle à se réunir en assemblée générale constitutive le 31/7/2019 à 10 h du matin à son siège situé à Souk Jedid et ce pour traiter l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des statuts types des sociétés mutuelles de base de services agricoles (décret 1391/2007 du 11/6/2007).

2- Approbation du premier conseil d'administration pour une période de 06 ans.

3- Désignation du commissaire aux comptes pour une période de 3 ans.

2019Y00045SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Monsieur Mhadhib Ben Hamouda Mllawah déclare avoir perdu son titre de propriété d'un terrain complanté de 12 pieds d'oliviers contenant une maison située à la route Manzil Chekir km 18 Sfax, et il veut en extraire un autre au lieu du titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée auprès du notaire Abdmajid Bouaziz situé rue des notaires rahbet Rmed n°12 Sfax après un délai de 70 jours.

2019X00899DIVD2

Perte de titre de propriété

Madame Manel Bent Mohamed Arbi Hinteti déclare avoir perdu son titre de propriété d'un terrain d'une superficie de 525 m2 situé à la route Elain km 13 Sfax. Et elle veut en extraire un autre au lieu du titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée auprès du notaire Abdlmajid Bouaziz situé rue des notaires Rahbet Rmed n° 12 Sfax après un délai de 70 jours.

2019X00902DIVD2

Avis

Monsieur Sakandar Benmiled déclare avoir perdu le titre de propriété d'une parcelle de terre de 151m2 située au West Sfax à la route Kaser Nkhal km 5 et il veut extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 70 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2019X00903DIVD2

Avis

M. Alhoucine Ben Mohamed Ali Ben Ahmed Chebbi CIN 04225068 délivrée le 3 Janvier 1995 annonce la perte de son acte de propriété n°13/39525 de titre foncier n°77899 Sidi Bouzid. Une attestation de perte a été délivrée par la police de Regueb sous n°2078 datée le 16-5-2019.

2019Y00044DIVD2

Régularisation statutaire

Compagnie Tunisienne Pharmaceutique «CO TU PHA»

SA au capital de 500 000 dinars

Siège social : 14, Rue Pierre de Coubertin - Tunis

Le conseil d'administration de la COTUPHA réuni le 22 juin 2019 à 12H dans les locaux de la société au Km7 Route de Mateur à Manouba, constatant la perte de qualité d'actionnaire telle que définie par l'article 10 des statuts pour les pharmaciens ayant cessé leur activité officinale depuis plus d'une année ou suite à leur décès depuis plus d'une année, décide de procéder à la première publicité prévue par l'article 10 bis des statuts en vue de la liquidation des actions. Cette régularisation Statutaire concerne les actionnaires suivants :

- Pharmaciens ayant cessé leur activité officinale : Bel Hadj Hassène Hédi, Ben Yahia Hassen, Horchani Kamel, Kasbi Mokhtar, Shabou Latifa, Grima Cécile, Kammoun Hassen.

- Pharmaciens décédés : Feu Ben Debba Youssef, Feu Ben Hammouda Mohamed, Feu Ben Slimene M'Hamed, Feu Ben Romdhane Hédi, Feu Ben Yahia Boubaker, Feu Ben Youssef Mhamed, Feu Bouchoucha Sadok, Feu Grimaldi Robert, Feu Jaouahdou Habib, Feu Luciani Joseph, Feu Mhirzi Mahmoud, Feu Sarfati Clément, Feu Kobbi Abdelhamid, Feu Seyman Léon.

2019402536DIVD2

Rectificatifs

RECTIFICATIF

S.A.MONSTIRIENNE

Suite à l'annonce n° 2019P00276SANB3 parue au JORT n° 67 du 28 juin 2019 page n° 2584.

Lire l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes

- Examen et approbation des comptes de l'exercice 2018

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats

- Renouvellement du conseil d'administration

- Questions diverses.

Au lieu de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes

- Examen et approbation des comptes de l'exercice 2018

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats

- Questions diverses.

Le reste demeure sans changement.

ASSURANCES MAGHREBIA S.A

ETATS FINANCIERS CONDENSÉS AU 31/12/2018

BILAN (EXPRIMÉ EN DINARS)

Actif	Montant net 31/12/2018	Montant net 31/12/2017*	Capitaux propres et passifs	31/12/2018	31/12/2017*
Actifs incorporels	237 760	261 677	Capitaux propres	67 581 545	63 206 096
Actifs corporels d'exploitation	1 398 775	1 360 472	Résultat de l'exercice	10 125 557	8 874 810
Placements immobiliers et financiers	225 672 263	208 651 714	Provisions pour autres risques et charges	755 346	755 346
Part des réassureurs dans les provisions techniques	53 254 131	41 624 810	Provisions techniques brutes	205 357 964	181 386 052
Créances	33 798 271	28 624 953	Dettes	65 161 385	59 887 938
Autres éléments d'actif	35 353 266	34 103 084	Autres éléments de passifs	732 669	516 468
TOTAL	**349 714 466**	**314 626 710**	**TOTAL**	**349 714 466**	**314 626 710**

*Rubriques retraitées pour des besoins de comparabilité

ÉTAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE (EXPRIMÉ EN DINARS)

	Opérations nettes 31/12/2018	Opérations nettes 31/12/2017
Primes acquises	105 265 501	95 078 787
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	11 110 562	8 780 115
Autres produits techniques	310 018	248 924
Charges de sinistres	-86 346 133	-75 641 413
Variation des autres provisions techniques	742 810	2 502 705
Participation aux bénéfices et ristournes	-184 360	267 697
Frais d'exploitation	-13 826 939	-12 855 834
Autres charges techniques	-5 327 367	-6 029 787
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance	**11 744 092**	**12 351 194**

ÉTAT DE RÉSULTAT (EXPRIMÉ EN DINARS)

	31/12/2018	31/12/2017
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance	11 744 092	12 351 194
Produits des placements (assurance / réassurance)	18 657 169	15 167 531
Charges des placements (assurance / réassurance)	-4 062 582	-3 472 477
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique	-11 110 562	-8 780 116
Autres produits non techniques	197 162	158 263
Autres charges non techniques	-129 731	-184 894
Impôts sur le résultat	-4 652 992	-5 569 105
Eléments extraordinaires	-516 999	-795 586
Résultat net de l'exercice	**10 125 557**	**8 874 810**

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE (EXPRIMÉ EN DINARS)

	31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	12 641 942	-465 101
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-7 362 614	-3 545 225
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-6 433 191	-2 468 748
Variation de trésorerie	**-1 153 863**	**-6 479 074**
Trésorerie au début de l'exercice	3 617 666	10 096 740
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2 463 803	3 617 666

OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :
A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptables des entreprises.

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
P/ Cabinet FMBZ-KPMG TUNISIE-Moncef Boussanouga Zammouri
P/ HLB GSAudit&Advisorv-Sami MENJOUR

2019402475BCFA5

ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A

ETATS FINANCIERS CONDENSÉS AU 31/12/2018

BILAN (EXPRIMÉ EN DINARS)

Actif	Montant net 31/12/2018	Montant net 31/12/2017*	Capitaux propres et passifs	31/12/2018	31/12/2017*
Actifs incorporels	58 791	14 029	Capitaux propres	41 974 331	36 635 994
Actifs corporels d'exploitation	483 093	372 372	Résultat de l'exercice	8 220 835	7 326 279
Placements immobiliers et financiers	292 569 104	256 975 104	Provisions pour autres risques et charges	99 342	99 342
Part des réassureurs dans les provisions techniques	4 693 738	1 188 708	Provisions techniques brutes	262 790 272	231 807 569
Créances	10 619 861	9 825 728	Dettes	11 484 194	7 968 505
Autres éléments d'actif	18 130 008	16 057 623	Autres éléments de passifs	1 985 621	595 875
TOTAL	**326 554 595**	**284 433 564**	**TOTAL**	**326 554 595**	**284 433 564**

* Rubriques retraitées pour des besoins de comparabilité

ÉTAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE (EXPRIMÉ EN DINARS)

	Opérations nettes 31/12/2018	Opérations nettes 31/12/2017
Primes émises	51 845 957	48 224 535
Produits de placements nets	14 867 364	13 100 210
Plus values non réalisées sur placements	513 723	586 724
Autres produits techniques	434	2 931
Charges de sinistres	-17 064 589	-14 328 533
Variation des autres provisions techniques	-25 406 549	-24 463 697
Participation aux bénéfices et ristournes	198 731	307 457
Frais d'exploitation	-12 741 504	-11 920 744
Autres charges techniques	-913 820	-751 598
Moins values non réalisées sur placements	-1 325	-2 384
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat	-2 047 638	-1 787 859
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance	**9 250 784**	**8 967 042**

ÉTAT DE RÉSULTAT (EXPRIMÉ EN DINARS)

	31/12/2018	31/12/2017
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance	9 250 784	8 967 042
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat technique	2 047 638	1 787 859
Autres produits non techniques	27 762	26 001
Impôts sur le résultat	-2 794 814	-3 022 795
Eléments extraordinaires	-310 535	-431 828
Résultat net de l'exercice	**8 220 835**	**7 326 279**

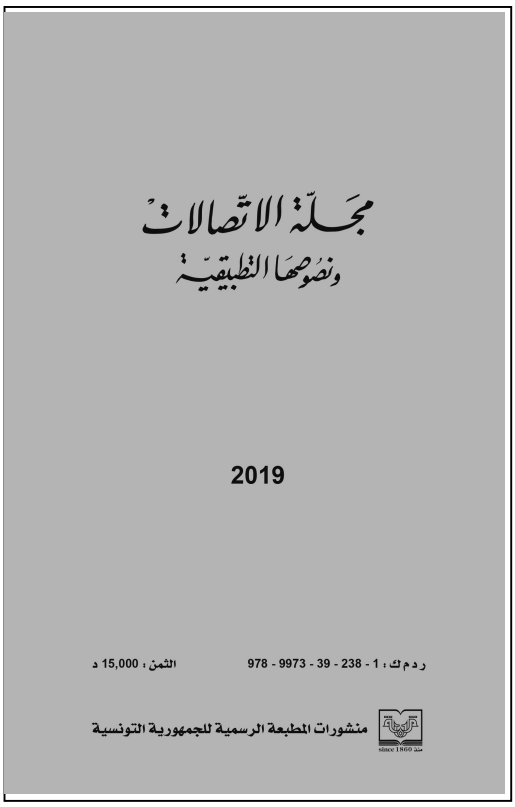
ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE (EXPRIMÉ EN DINARS)

	31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	-216 167	8 985 077
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-221 540	-4 884 273
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-1 987 564	-1 549 522
Variation de trésorerie	**-2 425 271**	**2 551 282**
Trésorerie au début de l'exercice	3 904 687	1 353 405
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 479 415	3 904 687

OPINION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES :
A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptables des entreprises.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
MONCEF BOUSSANOUGA ZAMMOURI
FMBZ KPMG TUNISIE

2019402476BCFA5



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-238-1

الحجم : 20 X 13

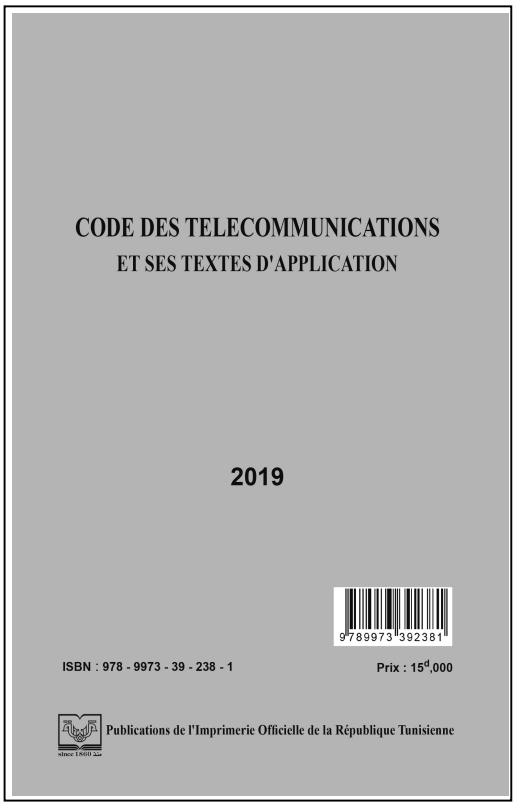
الثمن : 15,000 د

Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-238-1

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D



* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus